

LES NOUVELLES d'AUBER

LE JOURNAL DE LA VILLE D'AUBERVILLIERS - N°78 - MAI 2024



Un centre-ville vivant



ÉDITO



Des nouvelles positives marquent le début du printemps à Aubervilliers !

Depuis le 26 avril 2024, le marché du Centre-ville a enfin rouvert ses portes. Les efforts de la Municipalité pour faire aboutir ce dossier rapidement ont payé. Cette réouverture était notre priorité et un impératif afin que les habitants souffrent le moins possible de la gestion défaillante du délégataire qui avait négligé ses responsabilités en matière de sécurité et d'hygiène.

Nous continuons à nous engager jusqu'à la levée officielle de l'avis défavorable de la préfecture concernant la halle, tout en nous assurant que cette dernière présente désormais toutes les garanties nécessaires à la sécurité des habitants. Ce marché est l'un des lieux de vie emblématiques de notre centre-ville et nous ne laisserons pas tomber ceux qui y sont attachés.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, je me réjouis que le Café d'Aubervilliers, autrefois connu sous le nom de Restaurant d'Aubervilliers, ait pu renaître grâce aux efforts de notre service Commerce. Nous avons fait usage de notre droit de préemption municipal puis nous avons trouvé un repreneur qui, depuis quelques jours, fait revivre l'ambiance traditionnelle et conviviale de ce lieu. Venez y faire un tour ! Un fleuriste Monceau Fleurs a également ouvert ses portes avenue de la République.

Ces deux nouvelles viennent s'ajouter à toutes les actions que nous menons pour revitaliser le centre-ville. Depuis 4 ans, nous poursuivons nos efforts en ce sens. Petit à petit, les effets positifs de notre politique pour notre ville se font jour. Aubervilliers regagne progressivement son droit à avoir du beau... comme du bon !

Karine Franclet

Maire d'Aubervilliers
Vice-présidente de Plaine Commune
Conseillère départementale

RETROUVEZ-NOUS WWW.AUBERVILLIERS.FR ET SUR   



Le Café d'Auber' reprend du service !

Depuis le 27 avril, l'**historique Café d'Aubervilliers** – devenu le Restaurant d'Aubervilliers durant des années jusqu'au départ à la retraite de son gérant – a rouvert ses portes. Le **nouveau propriétaire du fonds de commerce**, Tahar Slacel, a répondu à un cahier des charges bien précis.

Des boiseries sombres alternent avec de hauts miroirs dans la continuité d'un sol en damier noir et blanc. Sur le zinc trône une machine à café en cuivre, dans le plus pur style steampunk. « *Je pense qu'elle est presque aussi ancienne que cet établissement. Elle doit dater du début xx^e siècle* », avance Tahar Slacel, le nouveau propriétaire du Café d'Auber'.

Pendant cinq mois, il a travaillé d'arrache-pied avec son équipe pour rénover de fond en comble ce lieu historique du centre-ville et l'ouvrir au printemps. « *J'ai tout de suite accroché avec le lieu, son cachet. J'ai voulu l'embellir tout en le gardant dans son jus. Par exemple, regardez ces boiseries. Il n'y en avait pas partout. On les a donc reproduites à l'identique dans d'autres espaces du café.* » Le choix est judicieux car le résultat est bluffant. Pousser les portes du Café d'Auber', c'est remonter dans le temps, avec le confort d'aujourd'hui. Ainsi, les toilettes sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, l'électricité

vétuste a été remise aux normes et l'éclairage artificiel est habilement complété par d'agréables puits de lumière. Pour l'isolation phonique, un faux plafond a été installé dans la salle principale : une bonne nouvelle pour les voisins du dessus !

Tahar Slacel cherche avant tout à recréer un climat, une ambiance : « *Il est important que ce lieu redonne ce qu'il était à l'origine : un café populaire de quartier. Tous, femmes et hommes, doivent se sentir chez eux quand ils viennent ici* ». Arsène Fert, le responsable de salle, est, lui, très motivé : « *Même en plein service, quand les clients auront besoin de manger rapidement, je mettrai un point d'honneur à leur offrir un service de qualité.* » Arsène et Tahar ont, comme on dit dans le milieu, des années de services derrière eux. Le premier est un passionné de brasserie. Le second est à la tête d'une dizaine de bistrot populaires revisités comme celui d'Aubervilliers. Le Bastringue à la Villette, c'est lui. Les Bancs publics aux

Buttes-Chaumont, c'est encore lui. Les Mésanges dans le XX^e arrondissement de Paris, c'est toujours lui. En mars 2023, le dossier de Tahar Slacel convainc la Municipalité de le choisir pour reprendre le restaurant d'Aubervilliers, rue du Docteur-Pesqué, derrière l'église Notre-Dame-des-Vertus, fermé depuis plusieurs années. « *Jusqu'au projet de M. Slacel, nous n'avions que des propositions pour un énième fast-food*, raconte Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce. *En février 2021, la Ville est intervenue pour racheter le Restaurant d'Aubervilliers à Monsieur Guy Verbeck, parti à la retraite. Préserver ce lieu et la nature de ce commerce était une volonté politique et une promesse de Madame le Maire et des élus de la Majorité. Nous voulions garder un restaurant français traditionnel qualitatif en plein centre-ville.* » Avec, à quelques encablures, la librairie Les Mots Passants (dont les murs appartiennent à la Ville), l'ouverture du fleuriste Monceau Fleurs (voir page ci-contre), la Fromagerie Marie et d'autres commerces de bouche de qualité, le Café d'Auber' incarne le centre-ville transformé et redynamisé voulu par Karine Francllet. « *Pour revendre le fonds, nous avons établi un cahier des charges strict. Nous avons un double défi à relever : favoriser la diversité et la qualité des commerces du centre-ville, tout en garantissant un certain rapport qualité-prix. Il ne faut pas oublier qu'une grande partie des habitants d'Aubervilliers ont des revenus très modestes* », rappelle Dominique Dandrieux. Pour amorcer et soutenir cette métamorphose, une manager du centre-ville accompagne les commerçants. « *Toutes les villes n'ont pas un poste spécifiquement dédié à ça ! Nos commerçants ont la chance d'avoir un interlocuteur direct. C'est une nécessité pour les soutenir et les accompagner, y compris dans les démarches administratives* », se félicite l' élu. De fait, la stratégie urbaine mise en place fonctionne et une dynamique s'est installée entre les différents commerçants du quartier.

UNE INSTITUTION HISTORIQUE

Un commerce, ce n'est pas qu'un établissement ou une boutique où l'on achète des biens ou des services. C'est aussi un lieu de vie. Pendant plus d'un siècle, le Restaurant d'Aubervilliers a rempli ce rôle à merveille, en accueillant aussi bien des riverains, des employés qui travaillaient dans le quartier, des familles, que des grandes fêtes ou des anniversaires. Ce lieu chargé d'histoire a même servi de décor au film *Les Portes de la nuit* (1946) de Marcel Carné. « *Lors de l'inauguration, j'ai discuté avec une septuagénaire qui me disait y avoir fêté son baptême* », s'amuse Tahar Slacel. Le restaurateur a plus d'un tour dans son sac pour préserver l'identité et redonner vie à cette vénérable institution de quartier. Albertivillarien depuis 20 ans, il a lui-même fréquenté l'établissement avant d'en devenir l'heureux propriétaire. Il sait la place qu'il occupe dans le cœur des habitants du quartier. « *Je veux que le Café d'Auber' soit un lieu chaleureux où les gens viendront passer du temps à toute heure, y compris en dehors du service de restauration. C'est pour cette amplitude horaire très large que nous avons décidé de reprendre l'appellation d'origine qu'avait ce lieu au XIX^e siècle : Café d'Aubervilliers* », explique le gérant. « *Nous allons proposer de la cuisine française faite maison à base de produits frais, et un menu autour de 15 euros* », précise Arsène Fert. Sur plus de 200 m² répartis en deux salles de restauration pouvant recevoir 100 couverts, on peut dire qu'Arsène, Tahar et toute leur équipe vont avoir du pain sur la planche. En tout cas, de ce que rapporte Arsène Fert, la réouverture de ce lieu emblématique est vue d'un très bon œil par le voisinage. « *L'Oliveraie, juste en face, nous a dépannés et nous avons déjà prévu de travailler avec la Fromagerie Marie* ». Si l'oignon fait la soupe, l'union fait la force !

Mathilda Brun

» Le Café d'Auber'

1 rue du Docteur-Pesqué
Ouvert du mardi au samedi de 8 h à minuit
et dimanche et lundi de 8 h à 18 h
Réservations : 01 41 61 74 18
Instagram : lecafedauber

Un fleuriste éclôt au centre-ville



La dynamique impulsée par la Municipalité en faveur de **l'implantation de commerces variés, attractifs et de qualité** en cœur de ville se concrétise chaque jour un peu plus. Depuis bientôt deux mois, **l'enseigne Monceau Fleurs** est installée sur l'avenue de la République. Retour sur un projet de longue haleine.

Des brassées de roses rouges, roses ou blanches, des bottes d'hortensias, de pivoines ou d'œillets rose pâle ou jaunes, des bouquets de germinis orange ou cerise ou de statice fuschia fleurissent sur le trottoir du 17, avenue de la République, en face du parc Stalingrad. En poussant la porte de la boutique Monceau fleurs, on trouve aussi des bougies parfumées, des parfums d'intérieur, des orchidées et des plantes en pots. Cette vision pimpante et réjouissante en ce début de printemps est à l'image de ce tout nouveau commerce. Son gérant, Salif Coulibaly, a fait toute sa carrière dans le domaine des fleurs. Après des débuts à Abidjan, en Côte d'Ivoire, son pays d'origine, il a poursuivi sur sa lancée dès son arrivée en France, en 2000. « J'ai débuté chez Monceau Fleurs tout en bas de l'échelle, comme balayeur. Aujourd'hui, je suis chef d'entreprise. Je suis fier de mon parcours », dit-il en souriant.

TRAVAIL DE LONGUE HALEINE

L'installation de la franchise Monceau Fleurs à Aubervilliers est l'aboutissement d'un long processus, entamé il y a plus de 3 ans. À cette époque, le seul fleuriste de la ville, situé dans le quartier des Quatre-Chemins, met la clé sous la porte. Pour le remplacer, le pôle Commerce de la Ville

prospecte alors en vue de trouver un commerce analogue, susceptible de proposer des produits de qualité et à même de se maintenir durablement. Approchée par la Ville, la franchise Monceau Fleurs pose ses conditions : être située sur un axe de circulation important, disposer d'une superficie de 60 ou 70 m² au minimum et d'un trottoir assez large pour disposer un étal de fleurs bien visible dans la rue. Un an plus tard, la Municipalité exerce son droit de préemption commercial sur un local situé au 17, avenue de la République. Elle en fait l'acquisition de gré à gré auprès du propriétaire. « La concrétisation de ce projet a nécessité beaucoup de travail et de temps, reconnaît Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce et à l'Artisanat. Il fallait réunir toutes les conditions nécessaires à l'implantation et au maintien d'un commerce de qualité, c'est-à-dire un local adapté, un emplacement qui offre une visibilité au commerçant, et bien sûr, trouver la bonne personne apte à gérer le fonds de commerce. »

Alors salarié chez Monceau Fleurs, Salif Coulibaly avait, dans le même temps, déposé une demande auprès du groupe pour gérer l'une de ses franchises. Le hasard a bien fait les choses et

l'enseigne lui a proposé le projet de boutique à Aubervilliers. Salif Coulibaly a tout de suite accepté, d'autant qu'il vit à Aubervilliers !

UN ACCOMPAGNEMENT SUR-MESURE

Le rôle de la Ville ne s'est pas limité à l'acquisition du fonds de commerce et à la signature du bail par le nouveau gérant de la boutique. Elle lui a également facilité les démarches pour réaliser les travaux nécessaires à l'exploitation du local. Grâce au programme « Centres-villes vivants », déployé par la Métropole du Grand Paris (MGP) qu'Aubervilliers a intégré, le coût des travaux d'installation du fleuriste ont été pris en charge à 50 %. Le pôle Commerce a également aidé Monsieur Coulibaly dans l'instruction de son dossier de demande d'occupation de l'espace public afin qu'il puisse installer ses étales de fleurs sur une portion du trottoir. « Nous accompagnons ces nouveaux commerçants qui contribuent à la redynamisation du centre-ville à chaque étape de leur projet. Et nous allons régulièrement à leur rencontre pour nous assurer que tout se passe bien et s'enquérir d'éventuels problèmes ou demandes », assure Dominique Dandrieux. Salif Coulibaly apprécie particulièrement l'accompagnement dont il a bénéficié de la part du pôle Commerce. « La Ville m'a apporté une aide précieuse à tous niveaux lors de mon installation. Ils ont été présents à chaque étape. Je les remercie du fond du cœur », insiste-t-il, non sans émotion. « L'installation à

Aubervilliers d'une enseigne réputée comme Monceau Fleurs répond à un réel besoin des habitants. Nous nous réjouissons de cette implantation, qui va dans le sens que nous souhaitons, en vue de renforcer l'attractivité du centre-ville », souligne, pour sa part, Dominique Dandrieux.

UNE BOUTIQUE ATTRACTIVE

Sur le plan commercial, Salif Coulibaly est ravi de son installation et des premières semaines d'exploitation de son échoppe. Pour l'instant, la clientèle est au rendez-vous et la boutique tourne bien. « Je fais tranquillement mon chemin. Les clients sont très satisfaits et les riverains sont très aimables », constate-t-il avec joie. Les achats sont très variés : bouquets de saison ou plantes d'intérieur, bouquets classiques ou compositions florales pour un événement particulier (naissance, mariage, anniversaire, deuil...). Mais le produit phare de son magasin reste le grand classique des fleuristes : le bouquet de roses. Une fleur pour exprimer son amour à la Saint-Valentin comme à la fête des mères, le 26 mai prochain. Depuis la nuit des temps, le langage des fleurs est universel. Comme dit le proverbe : « Dites-le avec des fleurs » !

Lise Lefebvre

» Monceau Fleurs

17, avenue de la République
Ouvert du lundi au samedi de 9 h à 21 h
et le dimanche de 9 h à 19 h
Tél. : 09 55 93 56 59

Testez votre idée de commerce avec la boutique à l'essai !

Dans le cadre de son adhésion au **programme « Centres-villes vivants »**, porté par la Métropole du Grand Paris, la Ville d'Aubervilliers expérimente **un dispositif innovant** pour redynamiser le commerce : une boutique à l'essai qui permettra de mettre le pied à l'étrier à un porteur de projet original.

Le concept de Boutique à l'essai a été créé en 2013 par la Fédération nationale des boutiques à l'essai (FNBE). Il permet au porteur de projet d'un commerce de tester son activité pendant 6 mois (renouvelable une fois) dans un local rénové et loué par la Ville à un loyer réduit de moitié. Si, à l'issue de cette période probatoire d'un an maximum, le commerçant réussit son implantation, il peut maintenir son activité dans le local test en signant alors un bail commercial classique. Pendant toute la durée d'adhésion au dispositif, le commerçant choisi est accompagné dans ses démarches (réalisation du business plan, souscription de prêt, formations, conseils de gestion...) par un réseau de partenaires locaux et d'experts en création d'entreprises comme le Réseau Initiative Seine-Saint-Denis ou la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) du 93. « Ce dispositif est cohérent avec toute notre action de requalification du centre-ville pour redynamiser le commerce aux côtés d'actions comme la préemption de locaux stratégiques, le fond de rénovation des devantures commerciales ou les animations comme le marché des créateurs. Notre but est d'accueillir une activité commerciale qui fait défaut à Aubervilliers », expose Dominique Dandrieux, adjoint au Maire délégué au Commerce et à l'Artisanat. Selon la FNBE, 85 à 90 % des commerces bénéficiaires du dispositif deviennent pérennes après la phase de test.

APPEL À CANDIDATURES

Le local choisi par la Ville pour cette expérimentation se situe dans un secteur en pleine renaissance, au

13, rue Charron, à proximité directe de la Fromagerie Marie, dans une rue qui sera partiellement piétonnisée au cours des prochains mois. Autrefois occupé par un fast-food, le local (dont une visite sera organisée le 21 mai prochain) est vaste (60 m² avec deux espaces aménageables) et sa rénovation complète est en cours. Pour recruter le futur commerçant qui s'y installera, la Municipalité a lancé un appel à candidatures le mois dernier. Le dépôt des dossiers sera clos ce 30 mai. Les candidats devront respecter un cahier des charges établi selon les orientations souhaitées par la Ville quant à la qualité du projet de commerce, son intérêt pour la Ville, sa cohérence par rapport au centre-ville d'Aubervilliers et à la dynamique insufflée depuis trois ans et demi (commerces de bouche qualitatifs et variés, activités commerciales manquantes et attendues par les habitants, etc.). « Nous serons attentifs également à la démarche environnementale zéro déchet en accord avec notre stratégie Ville durable, à l'approvisionnement en circuits courts, à la qualité et aux prix des produits envisagés, mais également à la personnalité, à la motivation et au dynamisme du porteur de projet », assure Dominique Dandrieux.

CALENDRIER

Un comité de sélection technique, composé de la Ville et des différents partenaires, se réunira en juin. Les candidats présélectionnés seront auditionnés et le lauréat choisi par le Maire et les élus concernés autour de la fin juin 2024. « Si le projet choisi est mature et que le porteur est

bien avancé, le commerce pourra ouvrir dès l'automne. S'il ne l'est pas, il faut compter le temps d'accompagnement du porteur à la création de son entreprise et au montage de son projet. L'ouverture de la boutique pilote se fera alors plutôt vers la fin de l'année », estime Dominique Dandrieux.

Michaël Sadoun

» Pour plus d'informations

Tél. : 01 48 39 52 79

Mail : commerce@mairie-aubervilliers.fr



Innover pour réinventer le centre-ville



Aubervilliers fait partie de la seconde promotion du dispositif **Quartiers métropolitains d'innovation (QMI)**, déployé par la Métropole du Grand Paris et mis en œuvre par Paris&Co, l'agence d'innovation territoriale de Paris et de la Métropole. Le but ? Expérimenter des **solutions innovantes en matière d'urbanisme et de transition écologique**.

La Ville d'Aubervilliers s'est portée candidate pour participer à la deuxième édition du programme Quartiers métropolitains d'innovation (QMI) initié en 2022. Le jury, composé d'experts partenaires de la Métropole du Grand Paris comme la Banque des territoires ou l'agence de promotion de la Région Île-de-France Choose Paris Region, a retenu sa candidature début février, aux côtés de celles d'Argenteuil, d'Athis-Mons, de Fontenay-sous-Bois, d'Issy-les-Moulineaux et de Sucy-en-Brie.

LABORATOIRE À CIEL OUVERT

Durant 18 mois, la Ville d'Aubervilliers proposera à des porteurs de solutions innovantes de répondre à un défi urbain spécifique pour accélérer la transformation écologique et sociale de la ville, notamment dans le secteur du centre-ville. « Ce dispositif est une opportunité pour accompagner la redynamisation en cours du centre-ville qui verra d'ici 2030 la gare du Grand Paris Express sortir de terre. Il nous permettra de trouver des solutions innovantes

pour accompagner cette transition urbaine », souligne Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement et au Cadre de vie. À l'issue d'un diagnostic territorial mené par l'Institut Paris Région pour cerner les enjeux locaux, un appel à expérimentation (AAE) sera lancé le 13 mai prochain. Les candidats (startups, petites et moyennes entreprises, associations, grands groupes ou simples citoyens...) auront jusqu'au 16 juin pour proposer un projet d'expérimentation. « Nous voulons créer des espaces publics plus qualitatifs, aménager de nouveaux cheminements piétons par exemple. Nous espérons également identifier de nouvelles techniques afin d'améliorer la logistique urbaine comme la limitation de la circulation des camions et ainsi réduire les nuisances liées au chantier de construction de la gare. Enfin, nous aimerions tester de nouvelles solutions en matière d'adaptation au changement climatique : ce peut être des dispositifs innovants en matière de végétalisation ou de gestion des eaux pluviales », détaille Zakia Bouzidi.

COOPÉRATION PUBLIC-PRIVÉ

Pour mener à bien ces projets d'innovation, la Ville sera accompagnée par un référent dédié de Paris&Co dans la sélection des 6 à 8 porteurs d'innovations, dans le montage (financier, juridique...) des projets choisis et dans la communication des lauréats de l'AAE. Après 18 mois d'expérimentation, un rapport d'évaluation sera établi de manière à mesurer l'impact des solutions mises en œuvre sur la transformation du quartier et étudier l'opportunité de les pérenniser. « Cet accompagnement par un réseau d'experts extérieurs pour répondre aux défis des territoires en transition, que ce soit en matière d'environnement ou d'urbanisme, est inédit. Nous avons hâte de voir ce qu'il en sortira », se réjouit Michel Hadji-Gavrill, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme et à l'Aménagement.

Christophe Dutheil

Un partenariat avec le chantier d'insertion des Restos du cœur



» Le chantier d'insertion des Restos du cœur emploie 110 salariés sur le site d'Aubervilliers. Ils y préparent 3 000 repas par jour

En février 2023, la Ville a noué un **ambitieux partenariat** avec le centre d'activités des Restos du cœur d'Aubervilliers, avec un double objectif : **ramener des personnes vers l'emploi** d'une part, et **lutter contre le gaspillage alimentaire** des cantines scolaires de la Ville d'autre part.

Si la production de repas ou la distribution de colis alimentaires aux personnes fragiles est l'activité la plus connue du grand public et le premier pilier des Restos du cœur, l'accompagnement professionnel des personnes éloignées de l'emploi est, depuis 20 ans, le cœur de métier de l'atelier et chantier d'insertion (ACI) de l'association située à Aubervilliers. Dans leur local du boulevard Anatole-France, 110 salariés en insertion préparent plus de 3 000 repas par jour qui seront ensuite distribués sur 14 sites parisiens à des personnes qui vivent le plus souvent dans la rue. Ces salariés ont signé un contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 6 à 24 mois maximum, à raison de 26 à 30 heures de travail hebdomadaire. Au sein de la structure solidaire, ils occupent un poste de magasinier, préparateur de commande, plongeur, agent de préparation chaude, agent de tri ou d'entretien, chauffeur, livreur, etc. Encadrés par une vingtaine de formateurs, ces salariés d'horizons très divers (chômeurs de longue durée ou de plus de 50 ans, jeunes décrocheurs de quartiers prioritaires, personnes avec un parcours de rue, handicapés, anciens détenus, etc.) sont accompagnés jusqu'à ce qu'ils retrouvent un emploi. « Notre but, c'est d'abord d'éliminer tous les freins à l'emploi : le logement, la santé, les dettes, les problèmes juridiques, la barrière de la langue... puis de leur financer une formation en accord avec leur projet professionnel qui leur permettra de retrouver un emploi stable », explique Julien Furneri, chargé d'accompagnement social et professionnel au sein de l'ACI.

UN PARTENARIAT INÉDIT

Pour étoffer l'expérience professionnelle de ces salariés, pour qui c'est parfois le premier emploi, les Restos du cœur essaient de leur trouver des stages soit après leur formation, soit avant, pour leur faire découvrir un métier et les aider à affiner leur projet professionnel. C'est dans cet objectif que Guilhem Tabarly, le directeur de la

structure d'insertion, s'est tourné vers la Ville d'Aubervilliers fin 2022. Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Emploi, l'Insertion professionnelle et la Restauration scolaire a tout de suite accroché à l'idée d'un partenariat : « Leur difficulté, c'est de trouver un stage à toutes ces personnes formées pour leur remettre le pied à l'étrier. La nôtre, c'est de recruter du personnel sur des métiers en tension comme dans la restauration scolaire. Il y a donc une adéquation parfaite entre leurs besoins et les nôtres. » Une convention est signée dès février 2023, puis validée en Conseil municipal en juin. « C'est la première fois que nous nouons un partenariat avec une Municipalité. Depuis un an, nous travaillons main dans la main, en confiance, avec le service de la restauration scolaire. Nous espérons pouvoir réinsérer des gens que nous avons formés », se réjouit Guilhem Tabarly.

EN CUISINE !

Les candidats sélectionnés pour effectuer un stage à la Ville – et dont certains ont passé un titre professionnel d'agent de la restauration collective –, ont individuellement rencontré l'équipe de la Restauration pour un entretien. « Ce processus permet d'initier nos salariés à l'exercice de l'entretien d'embauche auquel ils ne sont pas habitués. C'est un très bon entraînement », se satisfait Julien Furneri. Le stage, appelé période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) est très complet. Durant 4 semaines, dans l'une des cantines scolaires d'Aubervilliers, le stagiaire effectue

des tâches polyvalentes (cuisine, service...). En 2023, la Ville a accueilli 15 personnes. À l'issue de cette expérience, 3 personnes ont été recrutées en CDD d'un an renouvelable. Même embauchées, elles continuent à être suivies par la structure d'insertion pendant au moins les 6 premiers mois. « C'est un partenariat extrêmement positif, représentatif du sens de notre engagement, c'est-à-dire de trouver des solutions, d'être utile, de remettre des personnes en difficulté dans une dynamique vertueuse et de les aider à s'insérer et à retrouver un travail. Voir une personne heureuse de ne plus être sans emploi, c'est extrêmement émouvant », confie Karine Franclot, Maire d'Aubervilliers. Depuis le début de l'année 2024, cinq personnes sont en stage et un recrutement a eu lieu. Devant ce succès, la Ville et les Restos du cœur envisagent d'étendre cette expérimentation à d'autres services municipaux. « Nous avons un vivier de salariés formés. Nous avons déjà placé des stagiaires au service Entretien mais nous pouvons aller encore plus loin. Nous partageons la même énergie, la même vision de l'insertion professionnelle que les équipes de la Ville d'Aubervilliers », affirme Guilhem Tabarly. « Plusieurs services ont des besoins et rencontrent des difficultés de recrutement. Le chantier d'insertion des Restos du cœur propose plusieurs types de métiers et il en existe des centaines à la Ville. Si l'on peut faire un partenariat gagnant-gagnant dans tous les domaines, allons-y ! », confirme Guillaume Godin, enthousiaste.

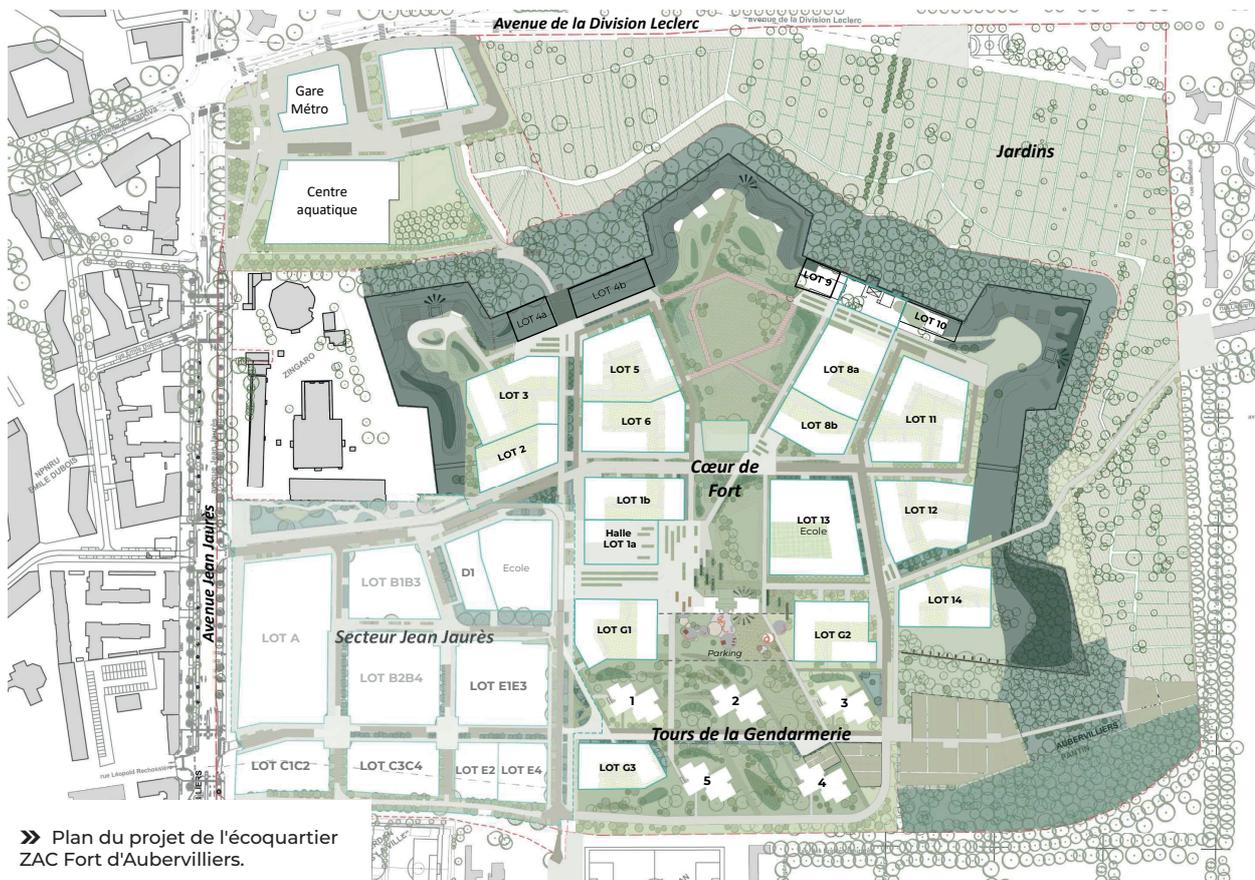
Michaël Sadoun

HALTE AU GASPI !

En plus de la réinsertion, le partenariat entre les Restos du cœur et la Ville d'Aubervilliers prévoit un volet de lutte contre le gaspillage alimentaire. Lorsqu'il y a moins d'enfants que prévu à la cantine (jour de grève, sortie scolaire non planifiée...), le service Restauration de la Ville donne le surplus des repas aux Restos du cœur. Les plats, collectés dans le strict respect des normes de sécurité sanitaire et d'hygiène, sont reconditionnés et redistribués aux bénéficiaires le soir même dans les centres parisiens. « Auparavant, ces repas étaient jetés à la poubelle. Nous pouvons avoir des goûters (compotes, yaourts, gâteaux, fruits...), du fromage ou du pain, parfois en quantité, qui ne sont pas consommés. Ce partenariat évite le gaspillage et nourrit des personnes en situation de fragilité. Tout le monde est gagnant ! », se félicite Guillaume Godin, adjoint au Maire délégué à l'Emploi, l'Insertion professionnelle et la Restauration scolaire.

La ZAC de l'écoquartier du Fort d'Aubervilliers entre dans sa seconde phase

Procédure de mise en compatibilité des règles du PLUi



» Plan du projet de l'écoquartier ZAC Fort d'Aubervilliers.

Initié par l'établissement public **Grand Paris Aménagement** en 2011, ce projet d'aménagement nécessite d'**adapter le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)** de Plaine Commune en concevant un dispositif réglementaire dédié à la mise en œuvre de sa phase 2.

La procédure de déclaration de projet de la Zone d'aménagement concerté (ZAC) est engagée. L'adaptation du PLUi ne devra toutefois pas déroger aux principes fondamentaux du document d'urbanisme de Plaine Commune.

UN PROJET DE COUTURE URBAINE

Située à proximité de lignes de transport structurantes (ligne 7 du métro et future ligne 15 du Grand Paris Express) et au carrefour de plusieurs quartiers en pleine mutation, la ZAC du Fort d'Aubervilliers représente un enjeu fort de renouvellement urbain à l'échelle intercommunale et métropolitaine. Le projet d'aménagement se déroule en deux phases, avec une programmation mixte et diversifiée, à dominante résidentielle : la phase 1 de la ZAC (secteur Jean-Jaurès en cours de réalisation) développe, sur l'emprise de l'ancienne caserne de la gendarmerie, un programme d'environ 910 logements neufs, des activités et des commerces en rez-de-chaussée, une école maternelle et élémentaire, une crèche municipale de 40 berceaux et plus de deux hectares d'espaces verts. Les premiers habitants y emménageront dès cette année.

La phase 2 de la ZAC dite « Cœur de Fort », prévoit le développement d'environ 920 logements neufs, des résidences thématiques, une programmation d'enseignement supérieur, des commerces et activités, la réhabilitation des cinq tours de la gendarmerie, ainsi que de nouveaux équipements publics (une école et un gymnase). Ce programme s'inscrira dans l'écrin paysager préservé du Fort formé par la couronne boisée, la ceinture historique de jardins familiaux et les fossés du Fort, et profitera d'un nouveau parc central, aménagé au

cœur du quartier, et d'un réseau de placettes plantées. La livraison prévisionnelle des premiers programmes est envisagée à partir de 2028.

UNE DÉMARCHE DE VILLE DURABLE

Par le recyclage d'une ancienne friche militaire en un quartier de vie, le projet respecte pleinement les objectifs de sobriété foncière impulsés par l'État. La nature occupe une place centrale dans le projet dont l'un des enjeux est de préserver les espaces naturels existants et de développer de nouveaux espaces verts accessibles et appropriables par tous. Le projet valorise l'identité patrimoniale, artistique et culturelle unique du site historique. Son patrimoine architectural militaire, ses ambiances paysagères caractéristiques, ou encore l'offre culturelle qui s'est développée sur le Fort (avec le Point Fort notamment), sont autant d'atouts mis en valeur par le nouvel écoquartier pour créer un cadre de vie agréable pour les futurs habitants. Les mobilités sont au cœur de la réflexion. Le projet se veut un plan de désenclavement du site. Les remparts du Fort et ses douves forment une limite physique qui isole le site. De fait, l'un des objectifs premiers du projet a consisté à restaurer les liaisons entre le Fort et son environnement.

DES ATOUTS INDÉNIABLES

Aujourd'hui, pour permettre la mise en œuvre de la phase 2, le projet d'aménagement doit présenter un caractère d'intérêt général. Pour cela, le dispositif réglementaire du PLUi de Plaine Commune, applicable aux secteurs du « Cœur de Fort » et des tours de la gendarmerie, doit être adapté et rendu compatible avec le projet d'aménagement. L'intérêt général du programme tient notamment au développement d'une nouvelle offre de logements (constructions neuves et réhabilitation de logements au sein des tours de la gendarmerie), à la création d'activités économiques, d'équipements, ainsi qu'à la préservation et à la valorisation de la biodiversité en ville.

Concrètement, le projet permettra de développer un quartier mixte, avec une nouvelle offre de logements variés qui participe à la réponse du territoire en matière d'effort de construction de logements en Île-de-France. La création d'un quartier apaisé avec une boucle de circulation principale et des liaisons douces permettra de désenclaver le site, de restaurer les connexions entre le Fort et son environnement, de prolonger la couronne boisée existante par de nouveaux espaces végétalisés en cœur de quartier, accessibles à tous les habitants, tout en mettant en valeur le patrimoine militaire, historique et paysager du Fort et en conservant l'identité artistique et culturelle du site.

VOTRE AVIS COMPTE !

Vous pourrez donner votre avis sur la procédure de mise en compatibilité du PLUi, du 13 mai au 14 juin 2024, via le registre d'observations, disponible à l'accueil du service de l'urbanisme au centre administratif de la Ville (120 bis, rue Henri-Barbusse), ou via le registre électronique dématérialisé accessible en ligne (<https://www.grandparisamenagement.fr/> ou <https://www.aubervilliers.fr/Urbanisme>) ou en flashant ce QR code.



Une réunion publique se tiendra le 3 juin 2024 de 18 h à 20 h, au Point Fort (174, avenue Jean-Jaurès).

La rénovation urbaine du centre-ville a débuté



Initié en 2010, le Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) est entré dans sa phase opérationnelle avec la **démolition des logements insalubres** du centre-ville d'Aubervilliers et l'ébauche de **nouveaux programmes immobiliers**.

Porté par l'État et partiellement financé par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), le PNRQAD est un programme de rénovation urbaine qui vise à transformer les centres-villes anciens qui concentrent de l'habitat indigne. Son objectif est différent de celui du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) qui s'intéresse à la rénovation des grands ensembles de logements sociaux des quartiers périphériques. « Grâce au PNRQAD, nous allons transformer le centre-ville vieillissant. Les immeubles insalubres, dont les logements, souvent exigus et très dégradés, et parfois loués par des propriétaires privés peu scrupuleux à des personnes vulnérables qui n'ont pas d'autre solution pour se loger que de s'en remettre à ces "marchands de sommeil", seront démolis », annonce Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à l'Hygiène et à la Salubrité.

Une quarantaine de quartiers en France – dont Aubervilliers – ont été identifiés par décret au 31 décembre 2009 après un appel à candidatures pour faire partie de ce programme. « Rénover de l'habitat ancien est coûteux et difficile. Nous devons procéder au cas par cas auprès d'une multitude de propriétaires privés, ce qui est bien plus compliqué que de négocier avec un ou deux bailleurs sociaux qui détiennent des centaines de logements », explique Julia Faure, responsable de mission à la direction de l'Habitat et du Renouvellement urbain pour le secteur Aubervilliers-La Courneuve à Plaine Commune.

UN PROGRAMME SUR LE LONG TERME

Le centre-ville d'Aubervilliers est dégradé depuis de nombreuses années. Devant l'appauvrissement et la perte d'attractivité de son centre ancien, la Municipalité avait lancé des études pour la rénovation du centre-ville au début des années 2000. Lorsqu'elle a candidaté pour intégrer le programme de rénovation, les résultats de ces études ont été versés au dossier. Le périmètre retenu par le PNRQAD s'étend autour de la rue du Moutier, de la rue Ferragus, de la rue Heurtault, de la rue Schaeffer et de la rue du Goulet pour la ZAC Centre-Moutier, à laquelle s'ajoutent quelques îlots autour de la rue du Port, dans le quartier du Marcreux. Des études complémentaires ont été menées sur ces deux programmes jusqu'en 2014. Pour mener à bien cette rénovation, les immeubles ou les locaux d'activités en déshérence promis à la démolition doivent d'abord être rachetés à leurs propriétaires. Les valeurs des biens immobiliers sont estimés par le Service des domaines. « Dans un premier temps, nous essayons de négocier à l'amiable avec les propriétaires. Lorsque la discussion n'aboutit pas, nous demandons au préfet une reconnaissance d'utilité publique pour exproprier les propriétaires récalcitrants, qui sont bien sûr indemnisés. Les négociations et l'expropriation peuvent prendre six ou sept ans. D'autant que les personnes occupant ces logements doivent

être relogées », rappelle Julia Faure. Cette phase qui aurait dû s'achever en 2022 a été retardée de 18 mois par la crise sanitaire.

REDYNAMISER LE CENTRE-VILLE

L'Établissement public territorial Plaine Commune pilote le programme de rénovation. Il a fait appel à des aménageurs spécialisés (Séquano Aménagement pour la ZAC Centre-Moutier en 2012 et la Soreqa pour le Marcreux en 2014) chargés du relogement, de la démolition puis de la vente des terrains aux bailleurs sociaux ou aux promoteurs immobiliers qui seront choisis pour reconstruire les logements neufs. Les démolitions ont démarré en fin d'année dernière et se sont poursuivies au premier trimestre 2024. Le programme de rénovation concerne 151 logements auxquels s'ajoutent quelques hangars, un entrepôt rue Schaeffer, des boxes, un garage automobile, des locaux d'activités, etc. À leur place, 304 logements seront reconstruits (auxquels s'ajoutent 75 logements dans d'autres opérations ailleurs dans la ville). « Nous avons l'obligation de remplacer chaque logement démolé par, au moins, un logement social, sans forcément que ce soit sur site, car les appartements anciens détruits sont généralement petits. Or nous reconstruisons des logements plus grands, plus adaptés aux attentes et aux besoins des ménages », détaille Michel Hadji-Gavril, adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme

et à l'Aménagement. L'objectif de ces rénovations est de favoriser la mixité sociale, la diversification de l'habitat (avec une partie de logement social, une partie en accession sociale à la propriété et une partie en accession libre) et l'amélioration de la qualité des bâtiments, tout en conservant la physionomie historique du centre-ville. « La Ville accompagne cette rénovation par une politique volontaire de redynamisation du commerce, par la création de voies piétonnes qui facilitent la circulation entre les îlots d'immeubles ou encore par la création de jardins urbains pour améliorer le cadre de vie et attirer des familles dans le centre historique », ajoute Michel Hadji-Gavril.

UNE OPÉRATION COÛTEUSE

Une fois les immeubles démolis, Plaine Commune revendra les terrains nus, via l'aménageur, au plus tard mi-2025, à des bailleurs sociaux et à des promoteurs pour un coût très nettement inférieur au prix de rachat des logements insalubres ou aux indemnités d'expropriation des propriétaires. Le prix de vente des logements neufs sera encadré et la qualité du bâti devra répondre à la « Convention Qualité constructions neuves », une charte établie par Plaine Commune pour garantir des standards élevés de construction tant au niveau de l'architecture (logements lumineux, taille minimale des pièces, etc.) que des matériaux utilisés (normes environnementales et énergétiques exigeantes...). Le projet sera achevé en 2027 avec la livraison des logements neufs. Le coût total du PNRQAD est de 37 millions d'euros.

Un mois pour célébrer les fiertés LGBTQIA+



Du 17 mai au 17 juin 2024,

la Ville organise un Mois des Fiertés afin de **sensibiliser** le public aux **violences**

LGBTQIA+phobes mais aussi pour **faire découvrir** la culture née de ces communautés.

Suivez le guide !

» Depuis plusieurs années, la Ville s'engage pour rappeler le combat pour le droit de chacun et chacune à vivre son identité de genre et son orientation sexuelle librement, en organisant de nombreux rendez-vous gratuits. L'Hôtel de Ville est, lui, paré de drapeaux arc-en-ciel durant tout le Mois des Fiertés.

La première Marche des Fiertés est née en 1970, aux États-Unis, dans le sillage d'une révolte consécutive à la répression policière contre des militantes et militants gays, lesbiennes et trans qui fréquentaient un bar du quartier de Greenwich Village, à New York. « *En un demi-siècle, les droits des personnes LGBTQIA+¹ ont largement progressé, mais les violences à leur encontre – injures, rejet, harcèlement scolaire fondé sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, discriminations, exclusion familiale et sociale par exemple – restent nombreuses* », rappelle Franck Leroy, conseiller municipal.

Pour inclure toutes et tous, Aubervilliers s'engage depuis plusieurs années contre les LGBTQIA+phobies. En juin 2023, la Journée des Fiertés a rassemblé plus de 600 personnes. Forte de ce succès, la Ville a décidé d'étendre cette action du 17 mai au 17 juin prochains. La programmation vise à informer et à sensibiliser un large public aux discriminations et aux violences subies par les personnes LGBTQIA+, en s'appuyant sur la richesse culturelle et artistique issues de ces différentes communautés. « *L'orientation sexuelle ou la fluidité de genre ne devraient pas être des motifs de honte mais de fierté. Le droit de chacun et chacune à vivre son identité et son orientation sexuelle librement est la raison d'être des combats menés depuis tant d'années par les milieux LGBT. C'est aussi ce que nous défendons en tant qu'élus* », explique Cédric Schroeder, conseiller municipal.

SENSIBILISER AUX VIOLENCES

Ce Mois des Fiertés débutera symboliquement vendredi 17 mai 2024, Journée internationale de lutte contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie, avec le vernissage, à 11 h 30, à l'hôtel de ville, de l'exposition

photographique itinérante (labellisée Olympiade culturelle dans le cadre des Jeux olympiques de Paris 2024) *Sport Friendly* : le terrain de la diversité, en présence de l'artiste Émilien Buffard et de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers. Avec sa série de 15 photos, l'artiste combat les préjugés en mettant en lumière des équipes sportives LGBTQIA+. Sous chaque portrait, les athlètes témoignent de leur expérience. Parallèlement, une autre exposition itinérante, proposée par le Musée national de l'éducation (MuNaÉ) de Rouen, s'installera à la Maison pour Tous Berty-Albrecht puis à la Fabrique de Santé, du 24 mai au 24 juin 2024. Huit panneaux retracent l'histoire des LGBTQIA+, du XIX^e siècle à nos jours. Tout au long de ce Mois des Fiertés, les occasions ne manqueront pas de s'informer, auprès de spécialistes et de personnalités engagées. Lundi 27 mai de 17 h à 18 h 30, une table ronde autour des violences LGBTphobes dans le sport réunira des chercheurs, des associations et des sportives de renom comme l'escrimeuse Sarah Daninthe, double championne du monde d'épée par équipes. Organisée par la Ville et l'Humathèque du Campus Condorcet, elle se tiendra sur le site de la faculté. Le lendemain, au même endroit, la chercheuse et réalisatrice Manon Marguerit sera l'invitée du ciné-débat du mardi 28 mai à 17 h 30 pour présenter *Visibles*, une série documentaire de trois courts-métrages, coréalisée avec Félix Cardoso, sur les violences subies par les couples lesbiens dans les transports en commun. La Fabrique de Santé accueillera également un ciné-débat, mardi 11 juin à 14 h. Axel Ravier, doctorant en sociologie, viendra présenter plusieurs courts-métrages autour des LGBTQIA+phobies. Dans le cadre d'un partenariat avec la Ville, il mènera jusqu'en 2025 une enquête sur le vécu de l'homosexualité dans les quartiers populaires, dont Aubervilliers. Elle prendra notamment la forme d'un questionnaire anonyme. Enfin, mercredi 5 juin à 9 h, une projection suivie d'un débat (réservée aux scolaires) du film oscarisé *Moonlight* de Barry Jenkins (2016) qui traite des violences homophobes, se tiendra au cinéma Le Studio.

UNE SOIRÉE DES FIERTÉS LE 13 JUIN

Pour clore en beauté ce Mois des Fiertés, L'Embarcadère accueillera, jeudi 13 juin prochain de 19 h à 22 h, une Soirée des Fiertés qui promet d'être haute en couleurs et riche en émotions. La première partie sera consacrée aux sketches de plusieurs humoristes et artistes du territoire. En guise d'intermède, des danseuses semi-pro feront une démonstration de waacking et de voguing, deux danses issues des communautés queers noires et latinos aux États-Unis. Cette prestation sera réalisée par des membres du collectif albertvillarien InBEATween, qui promeut les danses issues de la culture club et queer. Un atelier d'initiation au voguing sera par ailleurs proposé par Indans' cité, au cours de la 3^e édition du festival Alors on danse!. Rendez-vous le 26 mai à 14 h au Point Fort.

En deuxième partie de soirée, les feux de la rampe seront braqués sur l'humoriste Tahnee qui se produira avec son seule en scène *L'Autre*. Elle y livre son vécu de femme afro-féministe et lesbienne grâce à des anecdotes qui prêtent autant à rire qu'à réfléchir, que l'on se sente directement concerné ou non. Tahnee s'était déjà produit devant les élèves du lycée Henri-Wallon à l'automne dernier. Son spectacle avait soulevé des questionnements intéressants de la part des élèves. Son retour à Aubervilliers n'en est que plus attendu !

Mathilda Brun

1. LGBTQIA+ est l'acronyme qui inclut l'ensemble des catégories de cette communauté : lesbiennes, gays, bisexuels, trans, queers, personnes intersexes, asexuels, et toutes celles et ceux qui se définissent à l'écart de la norme hétérosexuelle (symbolisée par le +).

» L'ensemble des événements est gratuit. Certains sont sur entrée libre, d'autres sur réservation. Pour accéder à l'ensemble de la programmation et réserver, scannez le QR code.



Trois rendez-vous pour prendre soin de vous, sans tabou

Tout au long du mois de mai, la Ville organise pas moins de trois événements autour de la santé. Autant d'occasions de s'informer sur les moyens de la garder!

Si l'on se réfère aux statistiques, nous avons tous de fortes probabilités d'être concernés, à un moment de notre vie, par une maladie chronique, un cancer ou un problème de santé mentale. Avoir une bonne hygiène de vie permet cependant de réduire cette probabilité ou de limiter l'impact de ces éventuelles affections sur sa vie quotidienne : pratiquer une activité physique régulière, soigner son alimentation et veiller au dépistage précoce de certaines maladies peuvent être déterminants. En mai, la Ville organise plusieurs événements pour informer, sensibiliser et donner les moyens à tous de prendre soin de sa santé physique et mentale.

par Mathilda Brun

UNE TABLE RONDE SPORT ET SANTÉ

La Ville organise sa première table ronde autour du sport, de la santé et de la nutrition. Elle se tiendra mardi 28 mai, de 14 h 30 à 17 h, dans la salle des mariages à l'hôtel de ville. Les professionnels de santé, les représentants des associations sportives et les patients qui bénéficient déjà d'un dispositif de sport-santé y sont conviés pour dresser un état des lieux des initiatives existantes au niveau local et régional et rappeler l'importance de la nutrition dans le sport. Jean-Sébastien Cadwallader, médecin généraliste au Centre municipal de santé (CMS) d'Aubervilliers, rappellera les bienfaits du sport-santé et les recommandations en matière d'activité physique; Daniel Kalonji, médecin de santé publique et coordinateur du contrat local de santé, présentera la stratégie régionale en la matière. Marianne Mailloux, directrice de la Fabrique de Santé et Julien Hurel, de la direction des Sports, retraceront l'historique des dispositifs de sport-santé à Aubervilliers. Damien Richard, du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de Seine-Saint-Denis, évoquera l'héritage que les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 lègueront au sport-santé et présentera les dispositifs régionaux. Enfin, Agnès Balva, nutritionniste et diététicienne au pôle Promotion de la Santé de la Ville, distillera ses conseils pour une alimentation sportive.

Cette table ronde sera l'opportunité de réunir des professionnels autour de ce sujet. Ils partageront leurs expériences afin de proposer des solutions pour faire reculer la sédentarité des Albertivillariens. Elle sera aussi l'occasion de présenter « sport sur ordonnance », financé par la politique de la Ville

et par l'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France. Ce dispositif municipal consiste en des séances de sport prescrites par un médecin et encadrées par des animateurs sportifs de la Ville. Chaque année, 70 personnes atteintes d'affections longue durée (ALD) ou de maladies chroniques en bénéficient. « La santé, c'est un tout. Elle concerne aussi bien le physique que le psychique ou la vie sociale. Avec ce dispositif, les patients se retrouvent dans un groupe et sociabilisent », remarque Véronique Dauvergne, adjointe au Maire déléguée à la Santé.



UNE JOURNÉE MONDIALE DE L'HYGIÈNE MENSTRUELLE

Le 28 mai marque la Journée mondiale de l'hygiène menstruelle. Cette date n'a pas été choisie au hasard. Le 28, car c'est en moyenne le nombre de jours que compte un cycle menstruel. Le mois de mai, 5^e mois de l'année, car les règles durent en moyenne 5 jours. Mardi 28 mai 2024, donc, de 9 h à 16 h 30, la place de l'Hôtel-de-Ville accueillera plusieurs stands pour s'informer sur l'hygiène menstruelle de façon ludique et divertissante. Au cours de cette journée, en plus des stands de sensibilisation habituels, il sera possible de s'essayer à la fabrication manuelle d'une pochette spéciale pour ranger ses protections périodiques.

L'association La Culotte rouge, connue pour son travail pédagogique auprès des jeunes visant à briser le tabou des règles, animera un stand et les équipes du CMS distribueront gratuitement des protections menstruelles. Forte de son succès, l'exposition consacrée à l'histoire des protections périodiques sera à nouveau présentée. De l'Antiquité égyptienne à nos jours, la question de l'hygiène menstruelle traverse en effet les âges et les générations. Pour la Ville d'Aubervilliers, l'école – et le collège en particulier –, est un lieu privilégié pour informer et éduquer. En période de règles, 80 % des jeunes filles redoutent d'aller en classe, et 53 % d'entre elles ont déjà manqué les cours pour cette raison. Très loin du fantasme ou du tabou, l'hygiène menstruelle est un facteur de bien-être à l'école mais aussi au travail. Pour une femme, avoir ses règles est naturel, le vivre dignement est un droit. C'est l'affaire de toutes et de tous!



» Les éducateurs sportifs de la direction des Sports proposent des animations toute l'année, notamment une course dans le cadre d'Octobre rose.

CAMPAGNES NATIONALES DE DÉPISTAGE

Autour de cette Journée mondiale, la Ville a choisi d'animer, au marché du centre-ville, une matinée spécifiquement consacrée à la santé des femmes. Jeudi 23 mai, de 9 h 15 à 11 h 45, en plus des fruits et légumes, faites le plein d'informations sur les campagnes nationales de dépistage des trois cancers les plus répandus : celui du sein, du col de l'utérus et le cancer colorectal. « Comme les menstruations, les cancers font encore l'objet de tabous et de fausses informations. En tant que professionnels de santé, nous avons un rôle à jouer dans l'espace public pour balayer certaines idées reçues », rappelle Véronique Dauvergne. Des éducateurs sportifs de la direction des Sports proposeront des animations spéciales dédiées aux femmes. En effet, une activité physique régulière permet de réduire l'incidence et la mortalité de certains cancers. Venez vous informer sur les dispositifs mis en place par la Ville d'Aubervilliers!

» Le 28 mai prochain, la place de l'Hôtel de ville accueillera plusieurs stands pour s'informer sur l'hygiène menstruelle de façon ludique et divertissante.



LE SAVIEZ-VOUS?

Des distributeurs de protections périodiques gratuites sont installés dans plusieurs structures municipales de la ville : CMS, Fabrique de Santé, Maisons pour Tous, CCAS, Bureau information jeunesse, médiathèque André-Breton, Hôtel de Ville, mission locale...

Une fête du vélo sous le signe des Jeux olympiques



Toute l'après-midi du 25 mai, de 14 h à 18 h 30, Aubervilliers valorisera les mobilités douces – et en particulier le vélo – au centre-ville. La rue du Moutier, dont une partie sera définitivement piétonnisée avant la fin de l'année 2024, des tronçons de l'avenue de la République et de la rue Ferragus, seront ouverts exclusivement aux piétons et aux cyclistes. « Cet événement sera l'occasion idéale pour les habitants, et notamment les riverains, de s'imaginer ce que sera la rue du Moutier lorsqu'elle sera réservée aux piétons, note Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée aux Mobilités douces et au Cadre de vie. L'objectif principal de Centre-ville en jeux est d'apaiser un espace public très dense et très contraint. Ce sera un grand moment de fête, à deux mois des Jeux de Paris 2024, durant lequel le sport occupera logiquement, cette année, une place de choix ». L'initiative est cofinancée en partie par l'Agence de la transition écologique (Ademe), dans le cadre de l'appel à projets AVELO 3, un programme qui accompagne les territoires dans leur politique cyclable et pour lequel Aubervilliers est lauréate cette année, et par la Métropole du Grand Paris (MGP) via l'appel à manifestation d'intérêt « Vivez les Jeux de Paris 2024 dans votre commune », pour lequel la ville a également été sélectionnée.

FOCUS SUR LES MOBILITÉS DOUCES

La bicyclette sera donc à l'honneur, avec une bourse aux vélos organisée par l'association Les Vélos de la Brèche. Des informations sur l'aide à l'achat d'un vélo mécanique proposée par la Municipalité seront

avec un bus de dernière génération et animera un atelier de prévention sur les dangers des angles morts. Pour les amoureux du patrimoine albertivillarien, deux balades à vélo gratuites sont proposées : l'une organisée par Les Vélos de la Brèche et la Société de l'histoire et de la vie à Aubervilliers sur le thème des cheminées industrielles de la ville, l'autre par la Municipalité et Plaine Commune autour du canal. « Ces balades à vélo ont toujours beaucoup de succès. Elle permettent de valoriser le cadre de vie et incitent les participants à regarder leur ville autrement », remarque Zakia Bouzidi. Ceux qui préfèrent la balade à pied pourront découvrir des bâtiments de la ville « avant/après », en comparant des photos anciennes avec des prises de vue actuelles dans le cadre de l'exposition Aubervilliers à travers le temps ! Les photos seront exposées à proximité des lieux qu'elles figurent dans tout le quartier du centre-ville.

PARTICIPEZ À CETTE GRANDE FÊTE POPULAIRE

En amont de la fête, l'Atelier Polysémique poursuivra avec les habitants la confection de pancartes illustrées avec des dessins, des collages et des mots, entamées lors d'ateliers gratuits du 13 au 17 mai (inscription obligatoire) représentant le centre-ville idéal.

Avant tout, l'événement Centre-ville en jeux s'annonce comme une grande fête populaire et familiale. Côté musique, ça va swinguer avec les Dixieland Seniors, un orchestre de seniors en bretelles et nœud pap' rouge, jouera du New Orleans jazz sur la place de l'hôtel-de-ville

Comme en 2023, la Ville s'associe à l'opération nationale « Mai à vélo ». Samedi 25 mai prochain, des zones entières du centre-ville seront ainsi piétonnisées pour vous offrir un grand moment festif et ludique, baptisé « Centre-ville en jeux! ». Car, Jeux olympiques de Paris 2024 oblige, l'accent sera mis cette année sur les activités sportives.

également disponibles. Les vélos en libre-service Dott, dont la convention avec la Ville a été renouvelée pour une année supplémentaire, présenteront leurs offres tarifaires et offriront une heure d'utilisation gratuite aux cyclistes qui le souhaitent. Moins de voitures polluantes suppose plus de transports en commun. La RATP, qui a ouvert en octobre 2023 à Aubervilliers son nouveau terminal de bus roulant au biogaz, sera présente

à 14 h. De nombreux jeux seront mis à disposition des enfants (et des plus grands !), dont les jeux géants en bois prêtés par les Maisons pour Tous et présentés par le Programme de réussite éducative. Le collectif artistique REBONDS proposera un jeu de l'oie géant. Enfin, le service Prévention et éducation par la santé sera présent avec des jeux géants et son désormais fameux vélo smoothie qui permet de fabriquer de savoureuses boissons de fruits mixés en pédalant. Côté animations, l'association SOM mettra à la disposition de tous des patins, pour pouvoir s'essayer à la danse « freestyle » en rollers. Enfin, le salon Handso proposera un instant de détente avec des massages relaxants (payants).

LES SPORTS MIS À L'HONNEUR

Les Jeux olympiques et paralympiques (JOP) de Paris approchant à grands pas, les activités sportives auront bien sûr une place de choix dans Centre-ville en jeux. Comme lors de l'édition 2023, la direction des Sports animera un espace multisports où skateboard, basket-ball, trampoline et tir à l'arc seront au programme. Par ailleurs, les enfants pourront s'initier au BMX freestyle (course, sauts et figures) sur une piste de bosses. Des protections pour une pratique en toute sécurité seront fournies sur l'espace animé par le club cycliste Saint-Michel-Mavic-Auber93 et la société d'événementiel spécialisée Rlimite. Les plus jeunes (4-12 ans) seront aussi de la fête, grâce aux ateliers d'initiations au street golf et au skateboard proposés par le service Enfance. Enfin, sur le stand de la Ville, un grand tirage au sort permettra aux Albertivillariens qui ont joué via l'application Auber Appli de gagner des places pour les JOP.

Lise Lefebvre

» Toutes les activités et animations proposées sont gratuites.

» Programme complet et inscriptions (ateliers, balade à vélo...) sur : <https://www.aubervilliers.fr/Centre-ville-en-jeux>

LE DÉFI MAI À VÉLO VOUS CHALLENGE

Depuis le 1^{er} mai 2024, la Ville incite les habitants à relever le défi Mai à vélo. L'objectif est simple : enfourcher sa bicyclette préférée et se dépasser en parcourant le maximum de kilomètres pour ses trajets quotidiens.

Comment faire ? Il suffit de suivre ce lien <https://shorturl.at/lrCEG>, de s'inscrire sur le site Geovelo, et de rejoindre le groupe « Aubervilliers ». Plus de 500 personnes s'y sont déjà inscrites. Alors, prêts à relever le défi ?

Aubervilliers, ville-test de l'identité numérique certifiée



1



2



3

» Créer votre identité numérique, rien de plus simple (1), enregistrez votre carte d'identité sur votre smartphone (2). Vous obtenez un justificatif numérique certifié (3).

Depuis 2022, il est possible de **prouver son identité** via une solution d'identité numérique simple et sécurisée baptisée **France identité**. À l'occasion des élections européennes du 9 juin prochain, Aubervilliers expérimente la **demande de procuration de vote 100 % dématérialisée**. Mode d'emploi.

En 2018 déjà, une petite révolution s'opérait avec le dispositif d'identification et d'authentification en ligne FranceConnect. Avec ce service, porté par la direction interministérielle du Numérique de l'État français, les usagers du web peuvent protéger leurs données lorsqu'ils se connectent aux services de l'administration publique française et de certaines entreprises privées. Le quotidien des usagers est simplifié puisqu'ils n'ont plus à se déplacer pour effectuer leurs démarches administratives.

FRANCE IDENTITÉ, QU'EST-CE QUE C'EST ?

France identité vient renforcer encore cette simplification. Cette application mobile gratuite dérivée de France Connect ne remplace pas les papiers d'identité comme la carte nationale d'identité (CNI) ou le permis de conduire mais permet aux usagers de prouver leur identité de manière dématérialisée en toute sécurité. Elle fait office de justificatif officiel, au même titre qu'une photocopie. Les citoyens peuvent utiliser ce document infalsifiable, signé électroniquement par l'État, pour prouver leur nom, leur date de naissance ou leur nationalité, aussi bien dans le cadre d'un contrôle d'identité sur la voie publique, pour retirer un colis dans un point relais, remplir un dossier de location d'appartement auprès d'une agence immobilière, que pour se connecter au site internet d'un service public comme celui des impôts par exemple.

L'objectif initial du programme interministériel France Identité numérique (FIN) lancé en 2018 était de renforcer la protection des données des citoyens français sur Internet, de lutter contre l'usurpation d'identité en ligne en renforçant la sécurité numérique et de simplifier l'accès à tous les services déjà dématérialisés. Il doit permettre aussi de faciliter le quotidien des usagers en réduisant les déplacements physiques liés aux démarches administratives qui n'étaient pas couvertes par FranceConnect.

Pour télécharger gratuitement l'application via le magasin de son téléphone (Play store ou App store) et créer votre identité numérique, vous devez posséder un smartphone compatible (Android 11.0 ou iPhone iOS 16 minimum), être majeur, et disposer de la nouvelle CNI au format carte de crédit. L'application permet également, depuis peu, de scanner votre permis de conduire qui, contrairement à la carte d'identité numérisée, peut remplacer le document original.

CRÉER SON IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Une fois l'application installée, vous pouvez demander la certification de votre identité numérique. Première étape : enregistrez votre carte d'identité grâce à la technologie sans contact NFC de votre smartphone et associez-la à une adresse mail valide. Créez ensuite un code personnel à 6 chiffres que vous enregistrez sur votre CNI toujours sans contact. L'application génère un QR code. Il faudra ensuite vous présenter en mairie muni de ce dernier sur votre téléphone et de l'original de la CNI. Les agents de l'état civil pourront alors prendre vos empreintes et les comparer avec celles qui ont servi à établir votre titre d'identité. Les Aubervilliersiens peuvent procéder à cette certification à l'hôtel de ville, aux horaires d'ouverture du service de l'état civil. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous pour cette démarche.

LA PROCURATION DE VOTE DÉMATÉRIALISÉE

Les élections européennes qui se dérouleront dimanche 9 juin 2024 vont être l'occasion, dans quelques villes de France, d'utiliser France identité dans un but spécifique. En effet, les citoyens des 2 villes-test de Seine-Saint-Denis – Aubervilliers et Villemomble – qui seront absents le jour du scrutin, peuvent, depuis le 12 avril dernier, déposer une demande de procuration et la faire valider de façon entièrement dématérialisée. Cette démarche nécessite bien évidemment d'avoir au préalable fait

certifier son identité via l'application France identité. Sans celle-ci, cette demande, même effectuée sur internet, nécessite habituellement de se déplacer au commissariat, à la gendarmerie ou dans un consulat afin de faire vérifier son identité. « Cette nouvelle fonctionnalité présente un double avantage, résume Marie-Françoise Messez, adjointe au Maire déléguée à l'État civil et aux Élections. Non seulement l'établissement d'une procuration devient plus simple, mais en plus la certification numérique permet d'en garantir la sécurité et la fiabilité ».

Quelle est la marche à suivre ? Il suffit de déposer une demande de procuration sur le site <https://www.maprocuration.gouv.fr>, en remplissant le formulaire de demande avec son numéro d'électeur ainsi que les coordonnées de la personne à qui l'on veut donner procuration (celle-ci doit être inscrite sur les listes électorales, mais pas nécessairement à Aubervilliers). Une fois la demande de procuration validée, choisissez la demande de vérification d'identité en ligne via France identité, puis scanner le QR code qui s'affiche sur l'écran. Il ne vous reste plus qu'à saisir votre code personnel sur l'application France identité. Vous recevez ensuite un mail pour vous informer si votre demande de procuration a été validée ou non. « Je me réjouis qu'Aubervilliers soit ville expérimentatrice. Nous pouvons ainsi offrir aux usagers une offre de services plus large et plus diversifiée. C'est une avancée positive pour les agents de l'état civil qui participent à l'évolution de leur métier », se félicite Marie-Françoise Messez.

Lise Lefebvre

» Pour en savoir plus sur France identité, retrouvez toutes les informations sur le site internet de la Ville : <https://www.aubervilliers.fr/Etat-civil-et-formalites> ou sur <https://france-identite.gouv.fr> Pour voir un tuto vidéo sur la création de son identité numérique certifiée : <https://shorturl.at/gpBD8> Pour faire une demande de procuration : <https://www.maprocuration.gouv.fr>



1



2



3



5



6

» 1. Visite de Valérie Pécresse aux Poussières

Mardi 7 mai, Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France, s'est rendue dans les locaux de l'association Les Poussières. Elle y a dévoilé une plaque attestant de l'attribution du label « Patrimoine d'intérêt régional » obtenu par le lieu à l'été 2023. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture et Khourtoom Sackho, adjointe au Maire déléguée à la Politique de la ville, étaient présentes.

» 2. 2^e tour de la finale départementale des Petits Champions de la lecture à L'Embarcadère

Jeudi 4 avril, lors du deuxième tour de la finale départementale, de nombreux jeunes talents se sont illustrés et ont partagé leur passion pour la lecture en présence de Karine Francllet Maire d'Aubervilliers, et d'élus.

» 3. 4. J-100 avant les Jeux olympiques

Pour fêter les J-100 avant les JOP 2024, la Ville d'Aubervilliers a organisé, mercredi 17 avril, une journée exceptionnelle au stade André-Karman. Sur tout l'espace du stade, de 10 h à 18 h, une quarantaine d'exposants, clubs, associations sportives et culturelles ont proposé des activités ludiques et des démonstrations, ouvertes à tous, sur le thème

du sport. Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et de nombreux élus, étaient présents lors de cet événement.

» 5. Le Maire et les élus à votre écoute

Samedi 4 mai, à Vallès, square Lucien-Brun, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, et des élus, ont échangé avec les Albertivillariens, sur des sujets de la vie municipale.

» 6. Commémoration du 10 mai

Vendredi 10 mai au parc Aimé-Césaire, nommé d'après l'auteur du *Cahier d'un retour au pays natal*, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, accompagnée d'élus, ont participé à la cérémonie commémorative à l'occasion de la Journée nationale des mémoires, de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions.

» 7. Visite du Maire et du CMEA à la caserne des pompiers

Samedi 27 avril, des jeunes élus du Conseil municipal des enfants et adolescents se sont rendus à la caserne du centre de secours d'Aubervilliers. Les pompiers leur ont expliqué leurs missions et leur travail au quotidien, en présence de Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers et de Samuel Martin, adjoint au Maire. Tous ont ainsi pu rendre hommage aux soldats du feu et à leur combat de tous les instants.



4



7

» 8. 10. Lancement du compte à rebours pour les JOP en Seine-Saint-Denis

Mercredi 24 avril, l'événement des J-93, qui se tenait au pied du stade de France à Saint-Denis, a permis de révéler le programme des animations, événements et activités gratuites sur tout le département à partir du 25 juillet prochain. Stéphane Troussel, président de la Seine-Saint-Denis, Mathieu Hanotin, Maire de Saint-Denis, Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques, ont pris part à l'événement, ainsi que Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport, Zakia Bouzidi et Damien Bidal, respectivement 10^e et 7^e adjoints au Maire.

» 9. Visite institutionnelle de la piscine Camille-Muffat

Mardi 7 mai, Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, Stéphane Troussel, président du département, et Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, accompagnée d'élus, ont visité les locaux flambant neufs de la piscine d'entraînement olympique Camille-Muffat, au Fort d'Aubervilliers.

» 11. Des agents de la direction des Sports remportent la finale du tournoi Contact

Jeudi 4 avril, au gymnase Jackson-Richardson du campus de Villetaneuse, dans le cadre du tournoi de futsal, une équipe mixte composée d'agents de la Ville l'a emporté par 4-2 contre l'équipe de l'Université Paris 13^e. Toute l'équipe a été récompensée par des places pour les jeux olympiques et paralympiques.

» 12. Match de waterpolo Marseille-Cercle 93

Vendredi 19 avril, le flambant neuf centre aquatique d'Aubervilliers a accueilli sa première compétition : la 18^e journée du championnat de France Élite de waterpolo. Le Cercle 93 a, pour la première fois de son histoire, vaillamment battu (15-13) le Cercle des nageurs marseillais, le plus capé des clubs de l'Hexagone!

» 13. Renaturation du square Émilienne Moreau

Le square Émilienne Moreau s'est refait une beauté pour le printemps et a rouvert lundi 22 avril. Des travaux de renaturation y ont été menés, notamment la création d'une pelouse, des plantations de géraniums au pied des pins, et l'arrivée de deux nouveaux arbres. Par ailleurs toute l'aire de jeux a été requalifiée. Ces travaux ont été effectués par Plaine Commune, dans le but d'offrir un espace plus vert et plus frais aux habitants.

» 14. Commémoration du 8 mai 1945

Mercredi 8 mai, Karine Francllet, Maire d'Aubervilliers, Samuel Martin, adjoint au Maire délégué aux Anciens Combattants, des élus et de jeunes représentants du Conseil municipal des Enfants et des Adolescents, ont pris part à la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945, au parc Stalingrad, au cimetière, puis à l'hôtel de ville.



8



9



10



© Fatima Jellaoui

11



© Fatima Jellaoui

12



13



14



Nager pour le plaisir... ou la performance !

Avec **plus de 560 licenciés**, le **CMA natation** est un club qui compte dans le paysage sportif albertivillarien. Les enfants ou les nageurs débutants y côtoient parfois des grands champions. Plongée dans le grand bain.

Quels que soient leur âge ou leur niveau, des milliers d'Albertivillariens ont nagé dans les bassins du centre nautique municipal Marlène-Peratou (1, rue Édouard-Poisson) et beaucoup d'entre eux ont été inscrits, enfant ou adulte, au club résident, le CMA natation. La compétition, l'esprit d'équipe et le plaisir ont leur importance dans cette association, créée en 2008 dans le sillage de l'ancienne section natation du Club municipal d'Aubervilliers (elle-même fondée en 1969). En 55 ans, les lignes d'eau de la piscine municipale ont vu s'épanouir plusieurs champions. Le CMA natation se soucie autant de l'entraînement, du suivi et des performances des nageurs aguerris que du bien-être des novices qui ont encore un peu peur de se jeter à l'eau. « *Nous portons une attention particulière à l'apprentissage de la natation aux enfants*, confirme Sébastien Peratou, directeur technique du CMA natation et chef de bassin à la piscine municipale. *Les enfants de 4 à 11 ans sont accueillis à l'École de natation et apprennent à nager à leur rythme, en se faisant plaisir.* » Ils participent à des stages intensifs ou rejoignent des groupes de niveau (à raison d'un cours par semaine), encadrés par des éducateurs diplômés du brevet d'éducateur sportif spécialisé en activités aquatiques et de la natation, et par des jeunes assistants.

PLAISIR DE L'EAU ET SAVOIR-NAGER

Le club, fort de sept encadrants pour moitié bénévoles, est soutenu par la Mairie par le biais de subventions. La Ville met également à sa disposition les infrastructures et l'accompagne régulièrement dans l'organisation d'événements, comme le festival aquatique Marlène-Peratou, une journée conviviale de compétition et d'animations organisée en hommage à la présidente de la section natation du Club municipal d'Aubervilliers puis du CMA Natation, décédée en 2010. Le club organise également les stages gratuits d'apprentissage de la nage à

destination des élèves de CM2 qui ne disposent pas de l'attestation du savoir nager en sécurité (ASNS), obligatoire pour l'entrée au collège.

Hors compétitions, et en plus de séances d'aquabiking (sur réservation) ou de remise en forme pour adultes (deux cours hebdomadaires), des cours de perfectionnement par niveau, généralement en soirée, sont réservés aux ados (moins de 17 ans) et aux adultes (plus de 17 ans). Ils s'adressent aux habitants qui souhaitent travailler leur endurance et améliorer leur technique dans les quatre nages (brasse, crawl, dos crawlé et papillon). D'autres créneaux s'adressent aux ados (11-16 ans) et aux adultes qui visent le niveau requis pour faire de la compétition. Le club n'oublie pas non plus les adultes aquaphobes motivés pour vaincre leur peur de l'eau et apprendre à nager avec des séances spécifiques.

DÉTECTION ET FORMATION DES TALENTS

« *Parallèlement, les groupes de compétition sont, eux, structurés par classes d'âge, avec des catégories allant des jeunes débutants aux athlètes du groupe Élite* », précise Sébastien Peratou, quadruple champion de France de National 2 sur 50 mètres papillon, 100 mètres papillon, 50 mètres nage libre et 100 mètres nage libre, avant d'accéder aux championnats Élite et de devenir nageur de haut niveau. Pour intégrer ces groupes exigeants, les nageurs, sélectionnés par les entraîneurs, doivent être déterminés et assidus. Ils se préparent tout au long de l'année à participer à plusieurs championnats, dont ceux de la Fédération

française de natation (FFN) ou de la Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), ainsi qu'aux Jeux sportifs mondiaux de la Confédération sportive internationale travailliste (CSIT), organisés tous les deux ans.

Côté olympique, l'Albertivillarien Claudio Yelegou (*lire le portrait ci-contre*), formé au club et qui s'entraîne à Aubervilliers depuis plus de 15 ans, participera en effet cet été aux Jeux de Paris 2024 sous les couleurs de la sélection camerounaise. Le club, qui l'a vu faire ses premières longueurs, sera évidemment à ses côtés. « *Depuis toujours, le CMA natation transmet à ses licenciés la passion du sport et l'esprit de compétition, le dépassement de soi, le respect de l'adversaire. C'est un très grand club qui contribue au rayonnement de la Ville et a formé plusieurs champions qui se sont illustrés aussi bien au niveau national qu'à l'international*, se réjouit Pierre Sack, adjoint au Maire délégué au Sport. *L'inauguration du centre aquatique Camille-Muffat au Fort d'Aubervilliers démultipliera les possibilités d'apprendre et de pratiquer la natation, sous l'œil avisé de notre directrice des sports, Anne-Sophie Le Paranthoën, dix-sept fois championne de France de natation.* »

Christophe Dutheil

HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE MARLÈNE PERATOU

LUNDI	12 H - 13 H 15	VENDREDI	12 H - 13 H 15
MARDI	12 H - 13 H 15 17 H - 19 H 30	SAMEDI	8 H 30 - 17 H 30
MERCREDI	12 H - 16 H 30	DIMANCHE	8 H 30 - 12 H 30
JEUDI	12 H - 13 H 15		

Le rêve olympique de Claudio Yelegou

Originaire du Cameroun, Claudio Yelegou a appris à nager à 14 ans au **centre nautique municipal Marlène-Peratou**. Quinze ans après ses premières longueurs de piscine, l'Albertivillarien **représentera le Cameroun** cet été aux Jeux olympiques de Paris 2024. Rencontre.

« **M**a première expérience avec l'eau aurait pu être la dernière, ironise Claudio Yelegou, arrivé en France à 14 ans. Au Cameroun, seuls les hôtels ont des piscines et l'entrée coûte très cher. Je n'avais pas l'occasion d'y aller. Un jour pourtant, j'ai eu la chance de m'y rendre mais j'ai failli me noyer car je ne savais pas nager », raconte-t-il.

Lorsque sa famille s'installe à Aubervilliers en 2009, Claudio Yelegou intègre le collège Denis-Diderot. Un matin, alors qu'il se rend au gymnase Guy-Môquet pour une séance de sport avec sa classe, l'adolescent passe devant le centre nautique municipal Marlène-Peratou (CMA natation) et s'y arrête, intrigué par l'énigmatique bâtiment qui abrite la piscine. « Dès la fin des cours, j'y suis allé pour savoir comment m'inscrire et quand venir y nager », se souvient-il. Impatient, le jeune Albertivillarien y revient le week-end suivant pour profiter pleinement des bassins. Une fois équipé de son maillot, de son bonnet de bain et de ses lunettes de plongée, il se dirige vers le grand bain. Ni une, ni deux, tout excité, il saute dans l'eau. « J'étais tellement content d'être là que je ne me suis pas demandé si j'avais pied. Une nouvelle fois, j'ai failli me noyer et quelqu'un m'a repêché », relate-t-il. Le sauveteur du jour s'appelle Sébastien Peratou, nageur et entraîneur au CMA natation. Une rencontre qui marque un tournant dans la vie du futur athlète.

DES PROGRÈS FULGURANTS

Loin d'être traumatisé par sa première expérience nautique à Aubervilliers, Claudio Yelegou revient tous les week-ends pour apprendre à nager. Grâce à sa détermination et son sérieux, le jeune homme progresse à vitesse grand V. Ses progrès sont tels qu'en quelque mois, il se fait remarquer par le club de natation qui lui propose de rejoindre l'équipe de nageurs. « J'étais motivé pour relever ce challenge, mais il fallait avant tout convaincre mes parents qui préféraient que je fasse du football... Moi, ça ne m'intéressait pas du tout », se rappelle-t-il. Mais le

nageur en herbe peut compter sur le soutien de Sébastien Peratou. « Je les ai convaincus de l'importance de savoir nager pour éviter des situations de noyade et je leur ai dit que leur fils était vraiment motivé pour faire de la natation », se remémore l'entraîneur.

Pendant quatre ans, jusqu'à sa majorité, Claudio Yelegou travaille comme un forcené pour rattraper, puis dépasser, le niveau de ses coéquipiers. « Je m'étais fixé comme objectif de battre les records de Sébastien, ce qui m'a permis de rester focus sur la natation. C'était mon défi personnel, garder la motivation et toujours donner le meilleur de moi-même. » Le nageur est insatiable : il participe à tous les entraînements et tous les stages proposés par son club. Un travail acharné qui finit par porter ses fruits. « Toutes ces heures passées dans l'eau lui ont permis de perfectionner sa technique et d'améliorer ses chronos. Il a remporté de nombreuses compétitions tant au niveau départemental que régional, sur 50 mètres et sur 100 mètres », précise Sébastien Peratou.

UNE SECONDE FAMILLE

La relation entre Claudio Yelegou et son entraîneur ne se limite pas à la natation. « Je considère Sébastien comme mon second père. Il a toujours été présent pour moi, même en dehors des bassins. La famille Peratou m'a beaucoup soutenu. Sans elle, j'aurais peut-être mal tourné, confie le nageur. Elle m'a aidé à rester concentré sur les choses essentielles de la vie, la famille, les études et le sport. Je ne les remercierai jamais assez pour tout ce qu'ils ont fait pour moi. » À mesure

BIOGRAPHIE

1995 : Naissance au Cameroun

2009 : Apprend à nager au centre nautique Marlène-Peratou et rejoint l'équipe de nageurs du CMA natation

2013 : Obtient le BNSSA (Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique)

2023 : Obtient le BPJEPS AAN (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport, mention Activités aquatiques et de la Natation)

2024 : Vise une participation aux Jeux olympiques de Paris avec la sélection du Cameroun



que ses chronos s'amélioreraient, plusieurs clubs de natation comme Drancy, Lille ou Monaco l'ont approché pour le convaincre de les rejoindre. Claudio Yelegou a toujours décliné ses offres pourtant alléchantes. Il est inimaginable pour lui de quitter ses deux familles.

Ces dix dernières années, la vie de Claudio Yelegou a beaucoup évolué. Il a obtenu le Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) pour devenir nageur sauveteur, travaille en parallèle comme chauffeur VTC, et est devenu papa de deux enfants. Un quotidien qui a évidemment un impact sur sa vie de sportif. L'an dernier, il a encore franchi un cap en passant le Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport,

mention Activités aquatiques et de la natation (BPJEPS AAN) qui lui permet de devenir éducateur sportif. Bien qu'il ait moins de temps à consacrer à son sport, il n'a jamais cessé de s'entraîner et de participer à des compétitions. « Lorsque Paris a obtenu les Jeux olympiques, nous nous sommes dit, Sébastien et moi, que c'était une occasion unique à ne pas manquer. Nous nous

sommes remis à travailler sérieusement. Je participerai le mois prochain aux qualifications pour atteindre les minimums olympiques et valider définitivement ma

participation sous les couleurs du Cameroun. J'ai hâte d'y être, de nager devant ma famille, mes amis et mon club. Ce serait aussi une belle façon de représenter Aubervilliers, ma ville de cœur », s'enthousiasme le (possible) futur champion.

« J'ai hâte d'y être! »



Le Studio, un cinéma au cœur de la ville

Situé derrière le parc Stalingrad, le cinéma Le Studio propose toute l'année **des projections et des événements** qui attirent les Aubervilliersiens de tous âges et de tous milieux. Il restera **ouvert tout l'été** pour le plus grand bonheur des amateurs du 7^e art.

Classé Art et Essai, détenteur de deux labels (Jeune public et Patrimoine et Répertoire), Le Studio est le seul cinéma d'Aubervilliers. Cinéma de proximité, structuré sous forme associative et présidé par Claudine Péjoux, il est doté d'une unique salle de 127 fauteuils, équipée d'un projecteur numérique Sony 4K. Il soutenu par la Ville via une subvention de fonctionnement qui représente 60 % de son budget.

UN CINÉMA POUR TOUTES ET TOUS

Avec un seul écran pour 100 000 habitants, Le Studio a à cœur de considérer la pluralité des publics de la ville, que ce soit en termes d'âge, de milieu social ou d'intérêt culturel. « L'enjeu d'un lieu comme le nôtre, c'est de permettre au public de rencontrer le cinéma dans sa diversité et de l'accompagner dans sa pratique, témoigne Charlotte Ahsene, directrice du Studio. Notre objectif est de permettre au plus grand nombre

de profiter d'une expérience culturelle ou de divertissement significative. En effet, le cinéma est pluriel : c'est autant un loisir qu'un prisme de réflexion qui ouvre des perspectives. » À l'évidence, la petite équipe du Studio se démène pour offrir l'expérience la plus qualitative possible, que ce soit au niveau de l'accueil, de la projection ou de la programmation. « Tout le

monde doit y trouver sa place. Avec les services municipaux et nos partenaires locaux, nous essayons de créer, ensemble, des passerelles entre les publics, afin que toutes et tous se sentent légitimes à pousser les portes de la salle », explique Charlotte Ahsene. « Le 7^e art est un puissant vecteur de compréhension du monde, ajoute Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture. Il aide à s'interroger sur les problématiques de

Une articulation entre des films grand public et des films classés Art et Essai

EN CHIFFRES

1 salle

127 places

20 séances par semaine

31 893 spectateurs en 2023

nos sociétés. En plus de la richesse de la programmation habituelle du Studio, une programmation spécifique, coconstruite avec les services de la Ville, accompagne certaines thématiques sociales essentielles au vivre-ensemble comme pour la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes ou encore le Festival du film social en octobre. » Enfin, cette volonté de démocratiser le rapport à la culture se reflète dans les tarifs très compétitifs pratiqués par Le Studio.

PROGRAMMATION VARIÉE

En plus des séances classiques, le cinéma propose des avant-premières ou des séances accompagnées comme le « ciné-thé » ou le « ciné-club ». Les projections peuvent être suivies d'une animation, d'une rencontre ou d'un échange avec l'équipe du film ou encore avec des

professionnels, des techniciens ou des associations, pour offrir au public un éclairage critique. En 2023, une dizaine de réalisateurs et réalisatrices de renom sont venus présenter leur film. Côté programmation, Le Studio propose une vingtaine de séances publiques, du mardi après-midi au dimanche soir, structurées autour de films attendus et généralistes. « Les spectateurs ont le choix entre 5 à 6 films différents chaque semaine. Ainsi, nous proposons au minimum un film grand public, un à deux films classés Art et Essai, dont l'un en version originale sous-titrée, et un film familial et/ou un film jeune public », détaille Charlotte Ahsene. Le cinéma d'Aubervilliers travaille avec l'entente de programmation Micromégas, qui met

son expertise au service du public. Le Studio lui délègue la négociation des contrats de location avec les distributeurs afin d'obtenir les films que le cinéma souhaite mettre à l'affiche. « Une bonne programmation, c'est aussi le bon film au bon moment pour le bon public ! Avec Micromégas, nous priorisons les films faisant l'actualité cinématographique, au plus près de leur sortie nationale. Ce qui est loin d'être évident car un mono-écran ne dispose pas d'un nombre de séances équivalent à celui

des cinémas multi-écrans. Le travail engagé pour la programmation est autant névralgique que conséquent », précise la directrice.

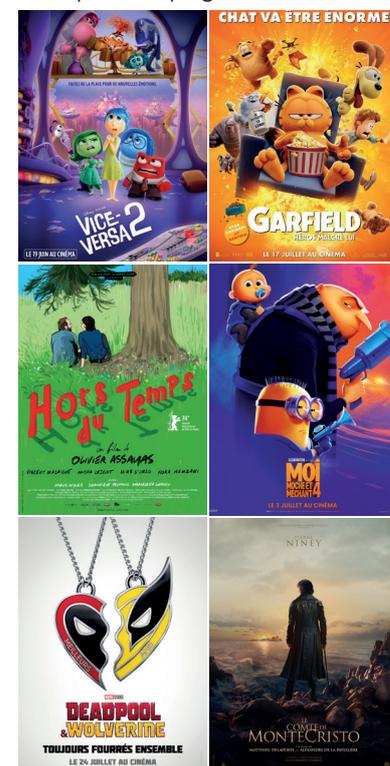
Le Studio propose aussi une programmation à destination des publics scolaires, de la maternelle au lycée. Du lundi au vendredi, de début novembre à début juillet sans interruption, 1 à 2 séances par jour leur sont consacrées. La séance est systématiquement suivie d'un temps de médiation culturelle afin de proposer un échange structuré avec les élèves, leur donner des clés de compréhension, associer leur vécu aux films de la programmation et les aider à devenir des spectateurs curieux. L'année dernière, le cinéma a travaillé avec neuf écoles maternelles, quinze écoles élémentaires, sept collèges et quatre lycées. Durant les vacances scolaires, Le Studio continue ce travail en accueillant des enfants des centres de loisirs de la ville.

OUVERT TOUT L'ÉTÉ

Habituellement, Le Studio est fermé quatre semaines durant l'été. Cette année, le cinéma restera ouvert durant la totalité des mois de juillet et d'août, avec une programmation spécifique. « Nous voulons permettre au public d'accéder à des films de première actualité, notamment familiaux – mais pas que ! –, souvent très attendus. Des rencontres, des ateliers, des animations et des goûters sont prévus », expose Charlotte Ahsene. De plus, de nombreux films ont bien fonctionné cette année lorsqu'ils étaient à l'affiche du Studio. Cet été, un écho va être proposé à certains titres, pour permettre au public d'enrichir ses découvertes cinématographiques. « Nous allons programmer des films qui ne sont plus vus au cinéma depuis longtemps, issus de la filmographie de réalisateurs et réalisatrices qui ont marqué l'année ou qui marqueront l'année à venir. Pour nous, l'objectif reste le même : proposer du cinéma qualitatif, festif, et surtout vecteur de lien social. »

Quentin Yao Hoquante

» En avant-première, quelques-uns des films qui seront programmés cet été...



» Cinéma Le Studio

2, rue Édouard-Poisson

09 61 21 68 25 (du mardi au dimanche 14 h - 19 h)

lestudio.billetterie@gmail.com

» Tarifs : 6,50 € plein / 5,50 € réduit

(seniors, famille nombreuse, demandeur d'emploi, titulaire du Pass Navigo, étudiant, adhérent du Studio...) / 4 € (enfant jusqu'à 14 ans) / 3 € (scolaires et centres de loisirs).

» Le Studio accepte la carte UGC

illimitée et propose une carte Cinéophile rechargeable (5 entrées) à 25 € (+ 1,50 € lors de la création de la carte).

C'est bientôt l'été, Alors on danse !



Le festival Alors on danse !, initié par la Ville en 2022, revient **du 24 au 26 mai 2024** pour une 3^e édition qui promet d'être aussi vibrante et joyeuse que les précédentes. Au programme : **une foule d'activités** organisées par des compagnies et des associations albertvillariennes.

Les beaux jours sont là et vous avez envie de danser et de vous divertir ? Alors, la 3^e édition du festival Alors on danse ! devrait vous plaire. « Pour ce festival, que nous souhaitons populaire et inclusif, nous avons choisi d'inviter un maximum de clubs et de compagnies de danse d'Aubervilliers ou qui y développent des projets à l'année », annonce Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à la Culture. La liste des associations présentes cette année est longue puisque 21 d'entre elles ont répondu à l'appel. Elles organiseront, durant la semaine, pas moins de 48 spectacles et ateliers de danse dans des lieux emblématiques comme la Maison de la danse, L'Embarcadère ou le parc Stalingrad.

LE CINÉMA MÈNE LA DANSE

Le rendez-vous avec la danse commence en amont du festival. En effet, samedi 18 mai, à 14 h, les plus jeunes sont invités au cinéma Le Studio à assister à une projection (payante de 4 à 6,5 €) du film d'animation *Tous en scène* (2016) qui traite de façon humoristique d'un concours de chant et de danse. « Le film sera suivi d'un atelier d'initiation de danse claquettes sur réservation – les places sont limitées – animé par une intervenante dans une salle, à proximité du cinéma », explique Béatrice Grossi, responsable jeune public au Studio. Côté cinéma toujours, une projection gratuite du film *The Fits* (2015) d'Anna Rose Holmer, est

programmée au Studio, toujours sur inscription, mercredi 22 mai 2024, à 14 h. « C'est l'histoire d'une jeune fille qui s'initie à la drill, [une variante du hip-hop originaire de Chicago, NDLR] indique Nathalie Lemaitre, directrice de l'association Indans'cité, qui organise cette édition 2024 du festival pour le compte de la ville. La projection sera évidemment suivie d'un débat avec le public sur cette danse qui rencontre beaucoup de succès actuellement. »

SOIRÉE D'OUVERTURE

Vendredi 24 mai, de 15 h 30 à 18 h, amateurs et professionnels sont invités au CRR 93 Jack-Ralite à une table ronde pour découvrir les résultats d'une étude réalisée par le collectif Musiques et danses du monde en Île-de-France (MDM IdF) et intitulée « Sono Mundo en Seine-Saint-Denis ». La présentation sera suivie d'un débat qui visera à identifier des actions concrètes à mettre en œuvre pour développer la pratique de danses du monde sur le territoire.

À partir de 19 h, neuf spectacles de danse seront présentés à L'Embarcadère pour la soirée d'ouverture du festival mêlant amateurs (avec des chorégraphes de 4 groupes d'Indans'cité) et professionnels (avec les compagnies La Mangrove, Encormêlé et Move to Circus). L'association culturelle et sportive Bambas, qui mène un projet de danse à la Maison pour Tous Henri-Roser avec

des enfants en situation de handicap, sera également présente. Le spectacle est gratuit dans la limite des places disponibles (réservation obligatoire).

DÉCOUVERTES ET INITIATIONS

Les propositions seront encore plus nombreuses le lendemain, samedi 25 mai, au parc Stalingrad. Une scène sera installée près de la sculpture de l'otarie. Huit associations présenteront des démonstrations d'une vingtaine de minutes chacune, entre 12 h 30 et 16 h 10. On pourra notamment y découvrir de la salsa cubaine par l'association Pazapa, de la danse orientale par l'association ACAS, ou de la danse afro-cubaine, de la danse en ligne ou du rock par le club de danse Indans'cité. La compagnie albertvillarienne Encormêlé présentera quant à elle à 16 h 20, devant le théâtre, *Traces*, un spectacle de danse contemporaine monté en 2022. Enfin, la Compagnie TAC Teatro animera dans le parc un atelier mêlant danse contemporaine, foot et arts martiaux.

L'après-midi se terminera sur les rythmes de danse clubbing avec un DJ-set et l'association InBEATWeen, de 17 h à 20 h. « Le principe sera celui du "follow my step", souligne Astou Cissé, présidente d'InBEATWeen. Pendant un quart d'heure, toutes les heures, des danseurs montreront des pas de danse aux spectateurs, qui seront invités à suivre le mouvement et

à danser à leur tour sur les sons de notre DJ. » Le soir, de 19 h et minuit, une grande soirée dansante (évidemment !) sera organisée à L'Embarcadère avec un concert du groupe Dial Show Orchestra, connu pour revisiter les tubes. À cette occasion, l'association Indans'cité (450 adhérents) fêtera ses 30 ans.

UNE MULTITUDE DE DANSE EN CLÔTURE

Le festival culminera dimanche 26 mai au Point Fort avec pas moins d'une quinzaine d'ateliers de danse. Entre 13 h et 21 h, trois espaces distincts (la scène de la grande halle, le grand chapiteau et le studio de danse) seront ouverts gratuitement à tous les publics. Au menu : reggaeton (hip-hop caribéen teinté de rap et de ragga), voguing, breakdance, danses traditionnelles bretonnes, berbères, chinoises ou portugaises, danse classique, tarentelle ou danse orientale fusion. De 17 h à 21 h, la grande halle se transformera en dancefloor sur roulettes avec une grande fête gratuite en rollers (Roller party).

Christophe Dutheil

» Pour consulter le programme complet : www.aubervilliers.fr/Programmation-du-festival-Alors-on-danse-3e-edition-2024

» Atelier de danse claquettes (à partir de 7/8 ans avec un accompagnateur adulte) Samedi 18 mai 2024
Inscription par mail : beatrice.grossi@cinemalestudio.fr
Pensez à enfiler des chaussures fermées et tenant le pied confortablement

» Soirée d'ouverture d'Alors on danse ! Vendredi 24 mai 2024
Réservations : <https://shorturl.at/NPU37>

» Soirée festive dansante ouverte à tous Indans'cité / Dial Show Orchestra Samedi 25 mai 2024

Recenser notre écosystème pour mieux le protéger

Le mois de mai marque le retour des beaux jours et de la nature verdoyante. Les oiseaux, les insectes ou les petits mammifères réapparaissent ici ou là dans l'espace public. **En 2023 et 2024**, la Ville a justement mené **une étude sur la biodiversité à Aubervilliers** et les continuités écologiques. Zoom sur les résultats.

La biodiversité se dégrade de jour en jour et ce déclin est de plus en plus rapide et marqué. Les causes de son érosion sont connues et en grande partie liées aux activités humaines : destruction et fragmentation des milieux naturels dues à l'urbanisation et au développement des infrastructures de transport ; pollution de l'eau, des sols et de l'air ; changement climatique, etc. Pour mieux protéger cette biodiversité en milieu urbain, il faut mieux la connaître et se questionner sur la meilleure manière de l'intégrer aux aménagements de la ville (bâti, espaces artificiels, jardins publics...). Sous l'impulsion de Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement, la Ville a mandaté un bureau d'études à même de cartographier l'écosystème d'Aubervilliers durant plusieurs mois, de réaliser des observations des journées entières, et de compiler l'ensemble des données naturalistes existantes sur la ville.

UNE FAUNE DIVERSIFIÉE

« Bien qu'Aubervilliers soit très carencée en espaces verts avec seulement 5 % de son territoire, l'étude que nous avons commandée fait apparaître de nombreux noyaux

ou réservoirs de biodiversité, c'est-à-dire des espaces qui abritent des populations d'espèces qui sont les principaux enjeux de la biodiversité urbaine. Ces espaces doivent, à ce titre, être protégés et préservés à tout prix », explique Zakia Bouzidi. Ces « spots » se situent le long du canal Saint-Denis, à la Maladrerie ou du côté du Fort d'Aubervilliers.

Principale idée reçue battue en brèche par l'étude : la biodiversité n'est pas uniquement présente dans les parcs et jardins de la ville, mais se réfugie plutôt dans des milieux dits « ouverts » comme les espaces verts au pied des tours, les cœurs d'îlots des habitations individuelles (cours intérieures, jardins...), aux abords des stades, du cimetière municipal ou encore sur certaines friches. Ces dernières jouent un rôle de garde-manger à de nombreuses espèces d'oiseaux qui viennent y nicher, comme le serin cini (5) ou le rougequeue noir (7). On y trouve également plusieurs espèces de criquets (comme le criquet des pâtures (1) ou l'œdipode turquoise (2) aux ailes postérieures bleues en vol) ou de sauterelles (comme le conocéphale gracieux). Au

pied des tours, des chauves-souris se cachent dans les arbres morts et plusieurs espèces d'oiseaux vivent dans les arbres ou les buissons des espaces verts (fauvette à tête noire (9), sittelle torchepot (11), chardonneret élégant, accenteur mouchet (6)...). Le long du canal, on retrouve des oiseaux pêcheurs (héron cendré, grand cormoran (10), bergeronnette des ruisseaux, goéland argenté, sterne pierregarin). Des petits mammifères comme le hérisson (3), des lézards, des insectes, des papillons ou des chauves-souris vivent du côté du cimetière municipal.

ESPÈCES PARAPLUIES

Au total, 55 espèces présentes sur la commune d'Aubervilliers sont protégées en France ou à l'échelle régionale. Vingt-deux d'entre elles sont inscrites sur les listes rouges des espèces menacées d'extinction en Île-de-France selon la méthodologie de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), et 5 espèces d'oiseaux figurent à l'annexe 1 de la directive européenne « Oiseaux » et doivent faire



1. Criquet des pâtures



2. Œdipode turquoise



3. Hérisson commun



4. Pipistrelle commune



5. Serin cini



6. Accenteur mouchet



7. Rougequeue noir



8. Argus bleu



9. Fauvette à tête noire



10. Grand cormoran



l'objet d'une attention particulière. Heureusement, ces espèces menacées sont, pour la plupart, assez présentes en couronne francilienne. Leur importante capacité de dispersion relative leur situation de danger. Suite aux recommandations du bureau d'études, la Ville

d'Aubervilliers a choisi de se focaliser sur une série d'espèces-phares particulièrement importantes notamment du fait de leur rareté et de leur mobilité dans la ville. On les surnomme des « espèces parapluies », car les efforts déployés pour leur protection profitent par ricochet à plusieurs autres espèces de la même communauté. Ce sont le hérisson commun, la pipistrelle commune (4) (une variété de chauves-souris de petite taille), l'argus bleu (8) (un papillon aux ailes bleues), le moineau domestique, et les pollinisateurs sauvages (abeilles, coléoptères...). « Nous allons concentrer nos efforts de reconquête du vivant autour de ces espèces pour

mettre en place des actions plus concrètes et efficaces », assure Zakia Bouzidi. Les freins au développement de la biodiversité à Aubervilliers, constatés au cours de l'étude, sont nombreux : les coupures urbaines des axes routiers ou encore les nombreuses clôtures qui cassent les continuités écologiques. Zakia Bouzidi l'assure, « cette étude va nous permettre de réorienter l'aménagement de la ville pour mieux prendre en compte la biodiversité via notamment des actions de désimperméabilisation ou en adoptant une gestion plus écologique des espaces verts existants ».

11. Sittelle torchepot



18^e ÉDITION DE LA FÊTE DE LA NATURE

Dans le cadre de la 18^e édition de la Fête de Nature, qui se tiendra du 22 au 26 mai prochains, la Ville d'Aubervilliers et le promoteur immobilier Icade vous invitent à venir découvrir la forêt urbaine du Parc des Portes de Paris (entrée au 45 avenue Victor Hugo), un espace vert de 15 000 m² propice à la biodiversité, jeudi 23 mai de 17 h à 18 h.

Balade guidée limitée à 30 personnes.

Inscription obligatoire en flashant le QR code ci-contre ou via le lien : <https://shorturl.at/cpyKQ>



Des jardiniers en herbe à l'école Gérard-Philippe

Le 25 avril dernier, des **enfants de maternelle** de l'école Gérard-Philippe ont inauguré **un jardin pédagogique dans leur établissement**. L'occasion idéale pour partir à la découverte de la nature.

C'est une belle après-midi de printemps, propice au jardinage. Un groupe d'une douzaine d'enfants, guidé par Fatouma Traoré, leur maîtresse d'école, s'approche d'un petit espace vert situé à l'arrière du bâtiment. Delphine, animatrice nature au sein de Terres Urbaines, une association qui milite pour le retour de la nature en ville, les y attend. À ses pieds, cinq bacs de jardinage et des sacs pleins de semis. Naya, 4 ans et des poussières, a déjà deviné le programme de l'atelier pédagogique. « Alors, on va mettre de la terre et arroser ? », se hasarde-t-elle.

Au programme : semis et plantations en pleine terre, et arrosage en vue d'une première récolte d'ici la fin de l'année scolaire. « Nous avons des radis de 18 jours, une variété qui pousse très vite, et des laitues dont la croissance s'achève en quelques semaines », commente Delphine. L'association fournit les bacs, les graines, et anime l'atelier d'initiation. Dans le panier de Delphine, on retrouve tous les grands classiques du potager : radis, salades, courges, tomates... et des cultures moins attendues comme la bourrache, une plante comestible. « Vous verrez, quand elle aura poussé, elle fera de très jolies fleurs bleues. On va la mettre à côté des salades pour repousser les limaces », explique Delphine aux enfants curieux et attentifs.

ÉVEIL À LA NATURE

À la surface de la terre meuble, quelques gendarmes ont déjà trouvé refuge : « Ne vous inquiétez pas ! Ils ne feront pas de mal aux plantes », rassure l'animatrice. Les petits sont déjà captivés par les petites punaises rouges et noires. Les bacs de 50 centimètres de hauteur sont

particulièrement adaptés aux jeunes enfants car ils peuvent s'y pencher pour observer ce qu'il s'y passe, et surtout, mettre la main à la terre. « C'est formidable pour eux de vivre des situations concrètes. Le jardinage permet de développer leur motricité fine et, en plus, de travailler sur de nouveaux mots », se félicite Fatouma Traoré. Munis de petites pelles, les jardiniers en herbe prennent un joyeux plaisir à retourner le terreau pour y déposer les plants, dont certains ne comportent pas plus d'une feuille ou deux. Il n'en faut pourtant pas plus pour stimuler leur imagination débordante. « La courge va forcément sortir du bac pour aller se promener ailleurs », affirme un enfant, facétieux. « Vous voulez qu'elle aille où ? », demande Delphine en jouant le jeu. « Vers le ciel ! », s'exclame Lilou, du tac au tac, en joignant le geste à la parole.

PÉDAGOGIQUE ET ÉCOLOGIQUE

Pas de courge magique dans ce jardin d'école, cependant. Les cultures, la terre et les techniques de jardinage sont issues de l'agriculture biologique. « L'objectif de notre association, c'est de promouvoir l'agriculture urbaine mais de la faire de la manière la plus durable possible », souligne Jordan Bonaty, directeur et co-fondateur



de Terres Urbaines. En 2023, l'association a remporté le marché de la Ville et les 2 100 € alloués à l'installation de ce jardin pédagogique. « Plusieurs enseignants ont exprimé le souhait de faire du jardinage avec les élèves. Nous nous sommes saisis de cette envie, d'autant plus que les cours Oasis doivent obligatoirement avoir un jardin de ce type. Des associations comme Terres urbaines se chargent de transmettre leur savoir-faire aux enseignants pour s'en occuper », note Zakia Bouzidi, adjointe au Maire déléguée à l'Environnement. D'ici la fin de l'année scolaire, les enfants de moyenne section de maternelle de la classe de Fatouma Traoré auront pour mission de léguer le jardin et ce qu'ils ont appris à faire à d'autres élèves : une main verte et de grandes responsabilités !

■ Spectacle

■ Sport

6 MAI

Séminaire de dramaturgie

dirigé par Théo Cazau
Ainsi que les 16 et 27 mai
Théâtre La Commune
19 h 30
Entrée libre sur inscription

Danse... au pluriel

L'Embarcadère
19 h 30
Entrée gratuite sur réservation

7 MAI

Masterclass de trompette de Frédéric Mellardi

Ainsi que le 11
CRR 93 Jack Ralite
10 h-12 h 30 et 14 h-17 h
Entrée gratuite

Atelier jeux vidéos

Ainsi que le 4 juin
Médiathèque Saint-John Perse
17 h 30
À partir de 8 ans.

Tout public - en accès libre dans la limite des places disponibles

Projet personnel jazz de Martina Gouët**Martina and the C**

CRR 93 Jack Ralite
18 h
Entrée gratuite sur réservation
Miss & Mister OMJA
Le Point Fort d'Aubervilliers
20 h
Accès libre

8 MAI

Tressage de l'osier

Atelier avec Stéphanie Buttier
Les Laboratoires d'Aubervilliers
10 h-13 h et 15 h-18 h

La Fromagerie Marie, passeuse de goûts

Présentation de la fromagerie et préparation fromagère à emporter à l'issue de la visite.
14 h
Sur réservation

9 MAI

À la découverte des grossistes chinois d'Aubervilliers

14 h
Sur réservation

10 MAI

Plaine Connexion : diagnostic numérique avec France Services

Ainsi que les 11, 15, 17, 24, 25, 31 mai et le 8 juin
Médiathèque Henri Michaux
14 h
Pour adultes - réservation conseillée

Masterclass Soundinitiative

CRR 93 Jack Ralite
19 h 30
Entrée libre et gratuite

11 MAI

Atelier de conversation pour adultes en apprentissage du français

Ainsi que les 15, 21, 25, 28 mai et le 8 juin

■ Conférences

■ Vie municipale

13 MAI

Moment convivial d'échange entre les participants et les bibliothécaires
Médiathèque Henri Michaux
14 h

Jeux de société

Ainsi que les 18 et 25 mai
Médiathèque Paul Éluard
14 h 30
Tout public

13 MAI

Séminaire dirigé par Alain Badiou

Théâtre La Commune
20 h
Entrée libre sur réservation

14 MAI

Découverte du métier - Chorégraphe

Villa Mais d'Ici
17 h
Gratuit - inscription limitée et conseillée

Épicerie en VRAC

Aux Laboratoires d'Aubervilliers
15 h

15 MAI

Ateliers d'écriture « Féminécriture »

Ainsi que le 22 et le 29 mai
Les Chambres
10 h
En libre accès

Robinsonnade

Atelier d'arboriculture et déjeuner
La Cour jardinée Jean Moulin
10 h

Souricette Blues

Contes pour enfants de 18 mois à 5 ans avec François Vincent
Médiathèque Henri Michaux
10 h 30

Écho des corps #1

Ainsi que le 29 mai
Parcours d'ateliers artistiques à partir de 5 ans (les enfants doivent venir accompagnés)
Passage de la Frette
14 h

Atelier de formation au compostage

Apprentissage des bases du compostage domestique
Lombri-compostage
Laboratoires d'Aubervilliers
16 h
Inscription obligatoire

16 MAI

Festival Échelle Un

Jusqu'au 17 mai
Tables rondes, ateliers participatifs et speed dating entre maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage.

POUSH

Gratuit sur inscription

Conseil Municipal

Hôtel de Ville
19 h

Rendez-vous Le sport comme espace de réparation

La Galerie du 19M et Paris Good Fashion s'associent durant cette saison pour penser un cycle de rencontres dédié au futur de la mode.
La Galerie du 19M
19 h
Sur réservation

■ Théâtre

Course pour l'égalité par le sport

Avec SineQuaNon
Place de l'Hôtel de Ville
19 h

Seu Elias

La Pépinière
19 h 30

17 MAI

Fabrica

CRR 93 Jack Ralite
19 h 30
Entrée gratuite

À la question « quelle est donc la différence entre le bleu et le rouge ? » on aimerait répondre: l'un est bleu l'autre rouge

Ainsi que le 18 mai à 17 h
Spectacle de GRAND MAGASIN & Sophie Sénécaut

Laboratoires d'Aubervilliers

20 h
Gratuit sur réservation

Los Apapachos

Auberkitchen
20 h

Vernissage de l'exposition Sport Friendly

Hall de l'Hôtel de Ville
17 h 30

18 MAI

Samedi des tout-petits

Lecture d'histoires pour les tout-petits.
Médiathèque Saint John Perse
10 h 45

Gamma.

Le Point Fort d'Aubervilliers
14 h
Sur réservation

Atelier de danse inclusive

avec le groupe de musiciens « Yenakarrive Yenakiparte » dans le cadre de la troisième édition du festival de danse annuel Alons on danse!, initié par la Ville.
Maison de la danse
17 h

Sur inscription - atelier gratuit - à partir de 13 ans

100% Fight 55 Finales

L'Embarcadère
19 h
Sur réservation

19 MAI

Festival du Nouvel An Bengali Année 1431

Le Point Fort d'Aubervilliers
15 h
Entrée libre

21 MAI

Formation médiation culturelle et manière de penser et construire un projet collaboratif

Jusqu'au 23 mai
Atelier encadré par Zsazsa Mercury
La Villa Mais d'Ici
Sur inscription

■ Exposition

22 MAI

Permanence d'écrivain public
Ainsi que les 25 et 29 mai
Médiathèque Saint-John Perse
10 h

Sur rendez-vous uniquement

Fête de la nature

Balade commentée au cœur de la forêt urbaine ICADE
Rendez-vous au 45, avenue Victor Hugo
17 h

Comédie musicale Love TV Show

L'Embarcadère
19 h 30
Entrée gratuite sur réservation

Concert Chœur préparatoire

CRR 93 Jack Ralite
19 h 30
Entrée gratuite sur réservation

24 MAI

Alons on danse! : rendez-vous des pros!

Sono Mundo « État des lieux des danses et musiques du monde dans le département »
CRR 93 Jack Ralite
15 h 30
Gratuit - Sur invitation et réservation

Ciné-séminaire Afrique à l'Humathèque

Ainsi que le 7 juin
Campus Condorcet
17 h

Soirée d'ouverture du festival Alons on danse!

Spectacle de danse entre amateurs et professionnels
L'Embarcadère
19 h
Gratuit dans la limite des places disponibles - Sur réservation

25 MAI

Festival Alons on danse!

Animations musicales, ateliers de danse, démonstration et DJ set...
Parc Stalingrad
Dès 12 h
Gratuit - accès libre

Fête des langues et des cultures

Entrée libre
Le Point Fort d'Aubervilliers
13 h 30

Centre-ville en jeux

Retrouvez sur tout le centre-ville des animations pour tous les âges!
Place de l'Hôtel de ville/avenue de la République/rue Ferragus/rue du Moutier
De 14 h à 18 h 30

On ne va pas se défiler!

Ainsi que le 26 mai
Répétitions
Théâtre La Commune
14 h
Gratuit sur inscription

Un corps qui chante

Ainsi que le 26 mai
Stage de danse et de chant avec Valérie Joly.
Laboratoires d'Aubervilliers
14 h
Sur inscription

■ Atelier/stage/visite

Soirée festive Alons on danse!

Soirée dansante avec concert du groupe Dialshow Orchestra.
L'Embarcadère
19 h
Gratuit dans la limite des places disponibles - Sur réservation

26 MAI

Festival Alons on danse!

De nombreux ateliers de danse à découvrir
Le Point Fort d'Aubervilliers
13 h
Gratuit - Accès libre

Wheelz & Feet

Ainsi que le 2 juin
Piste de danse ouverte aux danseurs à pied et en rollers
Le Point Fort d'Aubervilliers
18 h
Gratuit, location des patins 5 €

28 MAI

Questionner l'écriture dans la création audiovisuelle

Table-ronde sur la question de l'écriture filmique suivie de la projection de la série documentaire *Visibles* de Félix Cardoso et Manon Marguerit.
Campus Condorcet
14 h 15

30 MAI

Atelier initiation cyanotype

La Villa Mais d'Ici
14 h
Sur inscription

31 MAI

Super Bal Électrique

Ainsi que le 1^{er} juin
Le Point Fort d'Aubervilliers
18 h
Sur réservation
Jakkar
Auberkitchen
20 h

1^{er} JUIN**Séance de jeux de société inclusifs**

Ainsi que le 2 juin
Médiathèque Saint-John Perse
10 h 30
Tout public

3 JUIN

Masculinités contestées

Séance organisée dans le cadre du séminaire "Recherches sur le masculin" et donnée par Riccardo Bulgarelli.
Campus Condorcet
14 h

4 JUIN

Stage individuel de céramique avec Paris-Ateliers : Terre à terre

Jusqu'au 7 juin
La Parcelle
10 h
Sur réservation - à partir de 16 ans

À votre service

NUMÉROS UTILES

URGENCES

Urgences : 112

Pompiers : 18

Police-secours : 17

Samu : 15

Samu social : 115

Centre antipoison : 01 40 05 48 48

SANTÉ

Urgences médicales nuit, week-ends, jours fériés : 01 48 32 15 15

SOS Médecin : 01 47 07 77 77 ou le 3624 (0,118 € la minute, 24 h/24)

Urgences hôpital La Roseraie : 01 48 39 42 62

Centre municipal de santé Docteur-Pesqué : 01 48 11 21 90

SOS dentaire : 01 43 37 51 00

Pharmacies de garde : liste mise à jour régulièrement sur www.monpharmacien.idf.fr

PROPRETÉ

ALLÔ AGGLO : 0 800 074 904 (numéro gratuit depuis un fixe et mobile) Service de Plaine Commune pour toutes vos demandes d'information, vos démarches et vos signalements en matière de propreté et d'espace public. Du lundi au vendredi : 8 h 30-12 h et 13 h-17 h 15 Le samedi : 8 h 30-12 h 30 DÉCHÈTERIE : 0 800 074 904

SERVICES MUNICIPAUX

Mairie d'Aubervilliers
Tél. : 01 48 39 52 00
Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
Le samedi de 8 h 30 à 12 h
Police municipale et stationnement, de 7 h à 17 h du matin : 01 48 39 51 44

AUTRES

Enfance maltraitée : 119

Jeunes violence écoute : 0 800 202 223

Ligne inceste : 0805 802 804, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h

Non au harcèlement
Élèves, parents, professionnels, appelez le 3020

Violences conjugales : 3919

Solidarité vieillesse : 0 810 600 209

Urgences vétérinaires : 0 892 68 99 33

6 JUIN

27^e Festival de l'Imaginaire

Théâtre équestre Zingaro

20 h

Sur réservation

7 JUIN

Archéologies du monde et récit personnel

Jusqu'au 9 juin

Visite au Louvre et stage de sculpture

À partir de 16 ans

CAPA

18 h

L'avantageuse et haute en couleur condition inhumaine d'ouvrier sans papier

Ainsi que le 8 juin à 17 h (Parvis de l'École des Actes)

Comédie proposée par la Troupe des acteurs nouveaux

mise en scène par Maxime Chazalet,

accompagnée au plateau par Camille Duquesne

Salle des Quatre Chemins

19 h 30

Gratuit sur réservation

Carte Blanche à AmZik

Le Point Fort d'Aubervilliers

20 h

Sur réservation

8 JUIN

Festival Emmaüs Solidarité #2

Concerts, stand-up, DJ sets, grande braderie Emmaüs, boum pour enfants, expositions, graff en live et Foodtruck.

Le Point Fort d'Aubervilliers

À partir de 14 h

Sur réservation

ADRESSES

Auberkitchen

20, rue Lécuyer

Campus Condorcet

14, cours des Humanités

CAPA

27 bis rue Lopez et Jules Martin

Cour jardinée Jean-Moulin

76, rue Henri Barbusse

CRR 93 Jack-Ralite

5, rue Édouard Poisson

Fromagerie Marie

13, rue Charron

Galerie du 19 M

2, place Skanderbeg, 75015 Paris

Hôtel de Ville

2, rue de la Commune de Paris

Maison de la danse

13, rue Léopold Rechossière

La Pépinière

62 bis, rue du Moutier

Laboratoires d'Aubervilliers

41, rue Lécuyer

L'Embarcadère

5, rue Édouard Poisson

Les Chambres

57, boulevard Anatole France

Médiathèque Henri-Michaux

27 bis, rue Lopez et Jules Martin

Médiathèque Paul-Éluard

30, rue Gaétan Lamy

Médiathèque Saint-John Perse

2, rue Édouard Poisson

Parc Stalingrad

Rue Bernard et Mazoyer

Le Point Fort d'Aubervilliers

174, avenue Jean Jaurès

POUSH

153, avenue Jean Jaurès

Salle des Quatre Chemins

41, rue Lécuyer

Théâtre La Commune

2, rue Édouard Poisson

Villa Mais d'Ici

19, rue Sadi Carnot

Zingaro

176, avenue Jean Jaurès

Programme du cinéma Le Studio

Du 8 au 14 mai

N'avoue jamais (VF)

Mercredi 8 mai, 16 h

Vendredi 10 mai, 15 h ciné-thé

Samedi 11 mai, 17 h 30

Dimanche 12 mai, 16 h

Le Mal n'existe pas (VOST)

Mercredi 8 mai, 18 h

Jeudi 9 mai, 20 h 15

Vendredi 10 mai, 19 h 30

Samedi 11 mai, 19 h 30

Dimanche 12 mai, 18 h

Mardi 14 mai, 17 h

O'Corno (VOST)

Mercredi 8 mai, 20 h

Jeudi 9 mai, 18 h

Vendredi 10 mai, 17 h

L'Antilope d'or, la renarde et le lièvre (VOST)

Jeudi 9 mai, 14 h

Samedi 11 mai, 16 h 30

Dimanche 12 mai, 15 h

Les Explorateurs (VF)

Mercredi 8 mai, 14 h

Jeudi 9 mai, 16 h

Samedi 11 mai, 14 h + tombola

Le Deuxième Acte (VF)

Avant-première +

Cérémonie d'ouverture de Cannes

Mardi 14 mai, 20 h 15

Du 15 au 21 mai

Un p'tit truc en plus

Vendredi 17 mai, 15 h ciné-thé

Samedi 18 mai, 20 h

Dimanche 19 mai, 16 h

Lundi 20 mai, 16 h

Mardi 21 mai, 17 h

Laroy (VOST)

Mercredi 15 mai, 20 h

Jeudi 16 mai, 19 h 30

Dimanche 19 mai, 18 h

Lundi 20 mai, 20 h

L'Homme aux mille visages (VF)

Mercredi 10 mai, 18 h

Samedi 13 mai, 18 h 15

Dimanche 14 mai, 20 h 15

Lundi 15 mai, 18 h

Back to Black

Jeudi 16 mai, 19 h 30 (VF)

Mardi 21 mai, 19 h 30 (VO)

Sidonie au Japon (VOST)

Mercredi 15 mai, 16 h

Jeudi 16 mai, 17 h 30

Vendredi 17 mai, 17 h

Samedi 18 mai, 16 h 15

Dimanche 19 mai, 14 h

Ivan Tsarevitch et la Princesse Changeante

Mercredi 15, 14 h 30

Lundi 20 mai, 14 h 30

Tous en scène (VF)

Atelier claquettes

sur inscription

Samedi 18 mai, 14 h

Du 22 au 28 mai

Le Tableau volé (VF)

Vendredi 24 mai, 15 h ciné-thé

Samedi 25 mai, 14 h

Dimanche 26 mai, 17 h 15

Mardi 28 mai, 19 h 30

Jusqu'au bout du monde (VOST)

Mercredi 22 mai, 19 h 30

Jeudi 23 mai, 19 h 45

Samedi 25 mai, 18 h 15

Dimanche 26 mai, 19 h 15

Mardi 28 mai, 17 h

Blue & compagnie (VF)

Mercredi 22 mai, 16 h 30

Vendredi 24 mai, 19 h 30

Samedi 25 mai, 16 h

Dimanche 26 mai, 11 h

L'Homme aux mille visages (VF)

Jeudi 23 mai, 18 h

Vendredi 24 mai, 17 h

The Fits (VOST)

Séance offerte

Suivie d'un échange

Mercredi 22 mai à 14 h

La Vie de ma mère (VF)

Pot convivial

Dimanche 26 mai à 15 h

Du 29 mai au 4 juin

Le Deuxième Acte (VF)

Mercredi 29 mai, 16 h 15

Jeudi 30 mai, 19 h 30

Vendredi 31 mai, 15 h ciné thé

Samedi 1^{er} juin, 17 h 15

Dimanche 2 juin, 16 h 15

Mardi 4 juin, 16 h 30

La Planète des singes

Mercredi 29 mai, 19 h 30 (VO)

Vendredi 31 mai, 19 h 30 (VF)

Samedi 1^{er} juin, 19 h 30 (VF)

Dimanche 2 juin, 18 h

Inchallah un fils (VOST)

Jeudi 30 mai, 17 h

Vendredi 31 mai, 17 h

Mardi 4 juin, 19 h 30

Blue & compagnie (VF)

Mercredi 29 mai, 14 h

Samedi 1^{er} juin, 15 h

Dimanche 2 juin, 14 h

Le Nom de la rose (VF)

Ciné-club

Dimanche 2 juin, 11 h

JP : Jeune Public

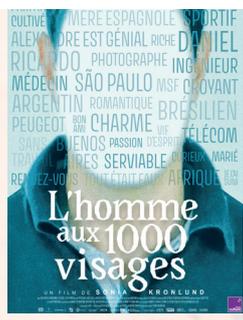
SN : Sortie nationale

VF : Version française

VOST : Version originale sous-titrée

en français

AVP : Avant-première



Posez vos questions aux élus

Cette rubrique vous permet de poser vos questions concernant la vie à Aubervilliers : les projets à venir, les dispositifs mis en place par la Municipalité ou d'interroger les élus sur leur vision de l'actualité locale. Leurs réponses aux questions sélectionnées seront publiées dans le numéro suivant.

Vos questions sont à envoyer jusqu'au 15 de chaque mois à l'adresse mail :

JOURNAL@MAIRIE-AUBERVILLIERS.FR

Cette adresse mail n'envoie pas de réponse directement. Seules les questions d'ordre général pourront être publiées. La rédaction n'est pas en mesure de traiter les questions d'ordre personnel et les cas particuliers.

GROUPE de la Majorité « Changeons Aubervilliers » avec Karine Franclet

Liste d'intérêt municipal, au service des citoyens



Notre Majorité n'organise pas la nuisance, elle la combat au quotidien

À l'initiative des communes de Pantin et d'Aubervilliers, une rencontre intercommunale était prévue dans le quartier des Quatre-Chemins, le 22 avril dernier, afin que les élus puissent démontrer leur engagement et leur soutien aux habitants victimes de nuisances liées au trafic de cigarettes de contrebande et de contrefaçon.

La modification de l'objectif de l'événement a conduit au retrait des élus de notre Majorité de cette rencontre.

En choisissant d'organiser cet échange sur la voie publique, menant au blocage d'un axe routier, ce sont les habitants, particulièrement ceux qui rentrent du travail et les parents qui vont chercher leurs enfants à l'école, qui ont été impactés.

Notre Majorité n'a ni vocation à cautionner, ni à participer à l'organisation de ces nuisances. Dans un contexte préélectoral, et parce que le sujet est trop grave, un échange de ce type doit faire fi des postures idéologiques qui entravent la recherche de solutions.

Notre Majorité tient à réaffirmer son soutien à tous les habitants qui subissent au quotidien des nuisances. Notre Ville continuera de travailler avec toutes les parties prenantes pour combattre ce fléau et se tient aux côtés de ses habitants.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Question

J'ai du temps libre le 9 juin prochain et je souhaite participer à la vie citoyenne en étant assesseur d'un bureau de vote pour les élections européennes. Comment dois-je faire ?

Michelle, 44 ans



Réponse

C'est une excellente initiative ! Comme vous, les citoyens qui le souhaitent sont appelés à participer au processus électoral à Aubervilliers en tant qu'assesseur, pour les élections européennes qui se tiendront dimanche 9 juin 2024.

Chaque bureau de vote doit compter au moins deux assesseurs qui se répartissent les rôles à l'ouverture du bureau. Ils doivent tous deux être présents à l'ouverture et à la clôture du scrutin.

Entièrement volontaires et bénévoles (donc non rémunérés), les assesseurs n'en jouent pas moins un rôle important au sein du bureau de vote : ils contrôlent les opérations de vote et veillent au bon déroulement du scrutin. Leur mission est généralement d'assister – au besoin de suppléer – le président du bureau, de vérifier l'identité et le numéro d'ordre des votants, de gérer les procurations, de faire signer la liste d'émargement, de tamponner la carte d'électeur ou de tenir l'urne. Enfin, ils participent à la clôture du scrutin et au dépouillement des bulletins de vote avec les scrutateurs.

Pour pouvoir être désigné assesseur, il faut avoir la nationalité française, être inscrit sur les listes électorales de la commune et être disponible tout au long de la journée du scrutin (c'est-à-dire de 7h45 à 21h) même s'il est possible de s'absenter durant la journée dès lors qu'au moins un assesseur et une autre personne (président ou secrétaire du bureau de vote) sont présents.

Si vous êtes intéressé, il vous suffit d'envoyer un mail à l'adresse



suivante : elections@mairie-aubervilliers.fr en précisant vos nom(s) et prénom(s), date de naissance et adresse complète.

Conformément à l'article R.44 du Code électoral, chaque liste candidate a le droit de désigner un assesseur et un seul choisi parmi les électeurs du département. Des assesseurs supplémentaires peuvent être désignés par le Maire parmi les conseillers municipaux. Tous les autres proviennent des électeurs de la commune.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel aux bonnes volontés, comme la vôtre, pour le 9 juin !

Marie-Françoise Messez

Adjointe au Maire déléguée à la Population et aux Élections



STATISTIQUES DE LA POLICE MUNICIPALE D'AUBERVILLIERS

AVRIL 2024

555 procès verbaux de contravention



29 consommations d'alcool sur la voie publique

480 stationnements

46 infractions au Code de la route



301 voitures mises en fourrière



384 signalements traités sur Auber Appli

GROUPE L'Alternative Citoyenne!



Uniforme et CNews : Karine Francllet, à 150 sur la voie de droite

Karine Francllet aime-t-elle notre jeunesse? Ces derniers jours, elle est apparue sur CNews pour parler, sur cette chaîne d'extrême droite, des « jeunes à la dérive » dans les quartiers populaires. Et ces dernières semaines, elle a essayé coûte que coûte d'instaurer l'uniforme dans certaines écoles d'Aubervilliers.

Heureusement, la maire a dû avaler son chapeau et renoncer à ce projet dingue. La communauté éducative des écoles concernées, qui n'avait pas été informée, a refusé cette « expérimentation » décidée à l'Hôtel de Ville. Et les autres écoles, qui ont été sondées pour reprendre le flambeau, ont dit qu'elles n'en voulaient pas.

À juste titre! Nos enfants d'Aubervilliers ont besoin de plein de choses sauf d'un uniforme. Ils ont besoin d'écoles rénovées, d'instits, d'AESH, d'animateurs et animatrices, de projets culturels, sportifs et éducatifs... Bref, ils ont besoin d'émancipation, et surtout pas des fantasmes rabougris d'adultes nostalgiques d'une école qui n'a jamais existé.

À petites doses, la maire applique donc tout ce que la droite fait partout ailleurs : essayer de « mettre au pas » notre jeunesse, vendre la ville aux promoteurs immobiliers, retarder l'adaptation de la ville au changement climatique... Pendant ce temps-là, les vendeurs à la sauvette sont toujours là et les finances publiques sont aux abois.

« Changer Aubervilliers », oui, mais pour le pire! Vivement 2026.

SOFIENNE KARROUMI
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Aubervilliers En Commun



L'inaction de la Maire face à l'urgence éducative

Un Maire se doit d'être le premier défenseur de ses concitoyens, à l'écoute de leurs besoins et prêt à agir de manière décisive. Depuis le 26 février dernier, la communauté éducative de notre ville et les parents d'élèves se mobilisent pour obtenir un plan d'urgence de l'Éducation nationale dans notre département de la Seine-Saint-Denis, témoignant de l'urgence criante de la situation.

Le 21 mars dernier, les parents et les acteurs de l'éducation ont sollicité le soutien de la Maire dans cette mobilisation. La réponse de Madame Karine Francllet n'a fait que confirmer nos craintes : empreinte de manœuvres politiciennes, révélatrice du fait que la priorité de notre Maire n'est pas d'être aux côtés des parents d'élèves de notre ville, mais de soutenir la politique du président Macron et de son Premier ministre Gabriel Attal, où les allégeances politiques priment sur le bien-être des citoyens.

Ces enjeux sont bien trop cruciaux pour être soumis à des postures politiques et à des intérêts partisans. La Maire semble préférer les discours creux, ignorant les réalités de notre ville. Il est urgent qu'elle se réveille et prenne conscience des besoins de la population, notamment en matière d'éducation. L'inaction de la Maire ne sera pas oubliée lors des prochaines élections. Les citoyens se souviendront de ceux qui ont répondu à leurs appels à l'aide et de ceux qui les ont ignorés.

NABILA DJEBBARI ET ZISHAN BUTT
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE des élu-e-s communistes, écologistes et citoyen-ne-s



« On n'est pas des moins que rien! »

En 1998, c'est ce slogan qui servi de mot d'ordre au grand mouvement de protestation de la communauté éducative dans le 93 : professeurs des écoles, enseignants de collège et de lycée, infirmières scolaires, agents administratifs et municipaux, etc. Je m'en rappelle très bien, j'étais au collège Gabriel-Péri, et nous n'avions pas eu cours pendant plus de deux mois. La reprise avait pu se faire car le gouvernement d'alors avait cédé.

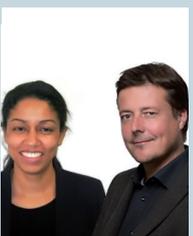
En 2024, rien n'a changé. Les locaux se sont bien souvent détériorés et les conditions globales d'enseignement se sont dégradées. Surtout dans le 93, un département qui souffre d'un sous-investissement qui rend plus criantes encore toutes les difficultés de l'Éducation nationale.

Les 12 Maires de gauche qui ont réaffirmé leur soutien à ce mouvement ont été convoqués par l'État au tribunal administratif. C'est un scandale. Les élus ne sont pas des délinquants. Les syndicalistes ou les militants pour la paix non plus. La réponse pénale qui vise à criminaliser les forces vives de ce pays est purement et proprement insupportable pour la démocratie.

Comme en 1998, le mouvement, porté par les parents d'élèves et les enseignants, sera victorieux. C'est le sens de l'histoire. Le gouvernement, tout comme la Maire d'Aubervilliers, englués dans « les eaux glacées des calculs égoïstes » comme disait Marx, seront sortis par ces mouvements populaires généreux pour l'avenir de nos enfants.

ANTHONY DAGUET
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Réveiller Aubervilliers



Élections européennes : participez!

Les élections européennes sont, traditionnellement, faiblement mobilisatrices en France, particulièrement à Aubervilliers. Pourtant, au regard de la

situation internationale et de la crise climatique dont nous subissons tous les conséquences, elles s'avèrent un moment démocratique déterminant.

Nous avons besoin d'une Europe plus proche de ses citoyens pour peser face aux crises mondiales qui nous impactent, pour faire prévaloir le droit international et la paix sur les logiques rétrogrades de la guerre et de la « loi du plus fort ». Aux frontières orientales de l'Europe, en Ukraine comme en Israël et en Palestine – notamment à Gaza –, l'Europe doit être plus forte pour faire valoir ses principes fondamentaux d'équité, de liberté, de démocratie, de justice et de solidarité.

Jusqu'ici, la construction européenne a été imparfaite : les eurosceptiques pointent – souvent à raison –, les difficultés de fonctionnement d'un ensemble aussi complexe qu'inédit dans l'histoire. Les points d'amélioration sont nombreux.

Le parti pris de « Réveiller Aubervilliers » a toujours été de croire en l'ouverture et en une approche constructive, convaincu que l'union fait la force et nous oblige à être plus intelligents et plus justes. C'est la raison pour laquelle nous appelons de nos vœux la mobilisation des Albertivillariennes et Albertivillariens pour ce scrutin, pour que chacun puisse s'exprimer en fonction de sa sensibilité et de ses préférences pour l'Europe qu'il souhaite.

Alors, le 9 juin prochain, votez!

MARC GUERRIEN ET NADÈGE NIFEUR
CONSEILLERS MUNICIPAUX

GROUPE Gauche Communiste



Oui, vous avez raison. Avant, la vie était plus belle à Aubervilliers!

Mon souhait le plus cher pour Aubervilliers serait de reconstruire un climat de confiance et une belle ambiance, celle des jours heureux.

Certains d'entre vous doutent peut-être de cette possibilité. Ce sera difficile en effet si nous continuons avec une Maire de droite. Celle-ci vient de faire une nouvelle fois le contraire de ce que l'intérêt général commande.

Alors que neuf Maires de Seine-Saint-Denis demandent aux pouvoirs publics de mener une action de longue durée contre les revendeurs de cigarettes, notre Maire a décidé de retirer sa signature au prétexte que tous les autres sont de gauche. Contrairement à ce qu'elle semble croire, les revendeurs installés aux Quatre-Chemins ou devant le bureau de poste du centre-ville ne sont ni de droite, ni de gauche! Et ils se moquent bien de son appartenance politique à elle.

Quant à moi, alors que je chemine chaque jour d'une des tours de La Villette où je vis jusqu'à la Mairie, je traverse avec nostalgie, sur les traces de mon père, la rue André-Karman, constatant quotidiennement la dégradation de la ville. Parfois, je rencontre des Albertivillariens avec lesquels je discute, qui s'inquiètent du devenir de notre ville. Je tente de leur apporter des réponses et de mieux appréhender certains de leurs problèmes. En ce moment par exemple, ils subissent les désagréments liés à deux chantiers de construction d'habitations. Les travaux rendent difficile l'accès à certaines rues. Et l'un des projets, rue André-Karman justement, est en pause, faute d'acquéreurs.

Souhaitons que notre ville retrouve bien vite le chemin de sa gloire passée et de sa prospérité future.

JEAN-JACQUES KARMAN
CONSEILLER MUNICIPAL

GROUPE Ensemble pour Aubervilliers



Le bien-être du personnel de la Ville est une priorité!

Pour assurer un service public digne d'une commune de 90 000 habitants, la Municipalité doit avoir une politique du personnel adaptée et s'assurer du bien-être de tous ses agents, en fédérant les équipes au travail par le dialogue et la concertation et ce, afin de construire un climat serein pour répondre ensemble aux besoins des habitants.

Pourtant, le mal-être légitime qu'ils expriment démontre le contraire : absence de reconnaissance, management déshumanisé dans plusieurs services et manque de concertation sur le terrain, ce qui entraîne plusieurs décisions déconnectées de la réalité.

De nombreux contrats de travail ne sont pas renouvelés à cause du déficit budgétaire. Cela provoque des sous-effectifs dans certains services et, une fois de plus, ce sont les agents de catégorie C qui en payent le prix fort.

C'était à prévoir. Nous avions tiré la sonnette d'alarme sur l'explosion de la masse salariale depuis 2020, à cause notamment des confortables salaires de quelques-uns...

Depuis l'arrivée de nouveaux prestataires privés, le fonctionnement de certains services est sous-traité, mais cela n'est pas le cas partout. À la direction de la Communication par exemple, c'est budget extensible, locaux extensibles, embauches extensibles. Rien n'est trop beau ni trop grand pour maîtriser l'image, le son et les informations officielles qui, paradoxalement, sont encore plus restreintes qu'avant envers l'opposition, notamment lors des cérémonies officielles, lorsqu'il s'agit d'informer les élus municipaux de tous bords, ce qui constitue une faute grave.

MASSINISSA HOCINE
CONSEILLER MUNICIPAL

AUBERVILLIERS

Festival
ALORS ON DANSE! 3^e édition
Spectacles, initiations, ateliers
du 22 au 26 mai

22 MAI CINÉMA LE STUDIO	24 MAI L'EMBARCADÈRE	25 MAI PARC STALINGRAD L'EMBARCADÈRE	26 MAI POINT FORT
----------------------------	-------------------------	--	----------------------



PROGRAMMATION
ET
BILLETTERIE DE
L'EMBARCADÈRE
24//25 MAI

